



LES ETATS-UNIS  
PASSENT AUX ACTES  
pages 10 - 11

Le N° 2 Fr. N° 260 12 septembre 1981 douzième année

# la brèche

organe bimensuel du  
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> internationale

## ASSURANCE MALADIE :



# UN CADEAU EMPOISONNÉ

### éditorial

*“Assurance maladie : bonnes nouvelles !”,* titrait *“La Suisse”* au lendemain de la conférence de presse de M. Hürlimann sur la révision de l'assurance maladie (LAMA).



Bonnes nouvelles, vraiment? Le titre suivait de quelques jours la manchette fracassante annonçant des hausses de cotisations de l'ordre de 40 o/o à 50 o/o suite à des déclarations du président du Concordat des caisses-maladie à la télévision suisse-alémanique. La manœuvre est évidente et un peu grosse : le dimanche on annonce des hausses vertigineuses et le jeudi le Conseil fédéral dévoile un projet “plus nuancé”. Il n'en faut pas moins pour que la presse — aux ordres — annonce en gros caractères : “bonnes nouvelles”...

A y regarder de plus près, la révision de l'assurance maladie que propose le Conseil fédéral est bien plutôt un cadeau empoisonné pour les travailleurs.

*suite page 3*

# sommaire

EDITO	
Assurance maladie : un cadeau empoisonné	3
SOCIAL	
Sandoz licencie : défendons nos emplois	3
Personnel fédéral : non au blocage des effectifs	4
Genève, le Conseil d'Etat propose 41 heures payées 40 !	4
Formation professionnelle : et les apprentis des régions de montagne ?	5
POLITIQUE	
Ecole vaudoise : un ravalement raté	5
Kaiseraugst : la valse-hésitation du Conseil fédéral	8
Bienne : la nationalisation de l'industrie horlogère	8
Lausanne : Votez PSO pour une commune au service des salarié(e)s	8
DOSSIER	
Assurance maladie : l'Etat soigne son budget en saignant le nôtre	6-7
INTERNATIONAL	
Les ETATS-UNIS passent aux actes (Angola, Libye, Amérique centrale)	10-11
CINÉMA	
"L'Homme de fer", de Andrzej Wajda	9
L'ÉVÉNEMENT	
POLOGNE : les premiers pas des conseils ouvriers	12

## abonnez-vous

### Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 22,50  
 une année, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 45.-  
 une année, enveloppe fermée : . . . . . fr. 55.-  
 une année, étranger (Europe) : . . . . . fr. 80.-  
 Outre-mer : . . . . . prendre contact avec nous  
 abonnement de soutien : . . . . . fr. 100.-  
 (Préciser le type d'abonnement)

Pour toute correspondance : Case postale  
 1 000 Lausanne 17 CCP 10-25 669

Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET  
 NOTRE POLITIQUE  
 VOUS INTERESSENT :

## prenez contact

**PARTI SOCIALISTE OUVRIER**  
 Section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale  
 Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2500 Bienne 4 (032) 22 95 47  
 case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
 case postale 59, 2800 Delémont 1  
 case postale 28, 1700 Fribourg 6  
 case postale 858, 1211 Genève 3 (022) 20 68 02  
 case postale 592, 1000 Lausanne 17 (021) 23 05 91  
 case postale 32, 2000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23  
 casella postale 225, 6901 Lugano

# en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... e

### Arts graphiques :

#### FARCE ÉLECTORALE AU "TAGES-ANZEIGER"

Chez Jean-Frey et au "Tages-Anzeiger" (les deux plus grandes entreprises des arts graphiques après Ringier), les directions essaient de se tailler des commissions d'entreprise (CE) sur mesure. Au Tages-Anzeiger, elle avait tout simplement démis l'ancienne CE, en expliquant qu'elle était composée d'extrémistes, avec qui on ne pouvait plus discuter. Comme les membres de la CE avaient été élus démocratiquement il y a un peu plus d'un an, il faut en déduire que le personnel aussi est composé d'extrémistes...

Toutefois les deux directions de ces entreprises ont échoué dans leur manœuvre. Certes, elles disposent maintenant de "leurs" représentants des travailleurs, mais ceux-ci n'ont aucun prestige auprès du personnel. Un extrait, concernant le "Tages-Anzeiger", du no 24 de l'organe du SLP (Syndicat du Livre et du Papier) en langue allemande "Helvetische Typographia" en témoigne avec éloquence : "Lorsque l'encadrement mit sur pied l'élection d'une CE plus docile, le SLP et la CE en fonction appelèrent au boycott de cette farce électorale, antidémocratique et antisyndicale. Visiblement, le personnel du 'Tages-Anzeiger' possède un sens de la démocratie bien plus profond que l'encadrement et la direction : le boycott rencontra un très gros écho ! De nombreux travailleurs déchirèrent leur bulletin de vote, alors que d'autres glissaient un bulletin 'blanc' ou 'non valable' dans l'urne. Il semble bien qu'il y ait eu si peu de bulletins valables pour les candidats que l'encadrement n'osa pas publier les résultats. Seule donnée connue : 47 o/o des bulletins délivrés ont été retournés. Malgré l'assurance donnée par M. Rabenseifner (chef de service) que les résultats seraient communiqués sur demande écrite, il n'en a rien été : c'est la nouvelle CE élue antidémocratiquement par la grâce des cadres qui dut décider elle-même si les résultats de son 'élection' seraient publiés ou non - voilà qui rappelle les pratiques de certaines 'républiques' sud-américaines".

### Garde armée :

#### PROTESTATION DU PSO DE BIENNE

Jeudi 3 septembre, un civil a été blessé par un soldat montant la garde - armée - devant un dépôt de munitions à Péry, dans le Jura bernois. Dans son communiqué, la section de Bienne du PSO rejette le démenti publié par le Département militaire fédéral (DMF) et souligne le danger que représente pour la population l'ordre de garde avec munitions, indiquant que "ce fait est plus qu'un simple incident. C'est dans la logique d'embrigadement politique et psychologique de la population militaire et civile que le DMF agit avec cette réforme, qui s'inscrit en droite ligne dans la stratégie de tension internationale déployée par la politique d'armement du président américain, Ronald Reagan".

Avec un nombre toujours plus grand de soldats - voir les 20 000 signatures récoltées par les comités de soldats contre la garde armée - et de civils, le PSO de Bienne demande l'abolition de la garde armée et la levée du secret militaire entourant l'affaire de Péry.

### Bolivie :

#### POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES !

Au cours du mois de juin, la dictature-gorille bolivienne a arrêté une centaine de militants révolutionnaires et démocratiques, tentant ainsi de décapiter la résistance ouvrière.

Dans le numéro 92 de leur journal "Combate", publié dans la clandestinité, nos camarades du POR-Combate, section bolivienne de la IV<sup>e</sup> Internationale, lancent un appel pour obtenir la libération de :

Genaro Flores, principal dirigeant dans la clandestinité de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), arrêté le 19 juin; Mario Rojas Quisbert, arrêté à Cochabamba; Amedeo Vargas A., détenu à Cochabamba; Marcelo Quezada et Fernando Bayro.

Tous ces militants syndicalistes ouvriers ou paysans sont actuellement torturés dans les locaux de la police à La Paz, où l'on sait que 23 prisonniers ont commencé une grève de la faim pour protester contre le "traitement" particulier que leur réserve la police des généraux-trafi-quants d'héroïne boliviens.

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN DÉBAT

Création d'ateliers  
 publics d'apprentissage:  
 questions et réponses



Parti Socialiste Ouvrier



## ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

### LAUSANNE

Théâtre de Vidy  
 du ma 15 au di 20 sept., 20h.30, je et di 19h. : *Dimitri*.

Théâtre Boulimie  
 je 1er, ve 2 oct., 20h.45 : *La Chute*, de Albert Camus, avec Marcel Guignard.

Cabaret-théâtre des Faux-Nez  
 me 30 sept., 20h.30 : *Catherine Le Forestier*.

CPO, Croix d'Ouchy  
 sa 3 oct., dès 17h. : 1er festival de la culture chilienne en exil. Poésie, chanson, peinture, danse, artisanat. Fr. 10.-. Org. : Mission Chili Vaud.

### ROLLE

Casino  
 di 13 sept., 17h. : *Jean-Pierre Huser*. Fr. 12.-, ét., ap. 10.-.

### CHEXBRES

Cinéma de la Grande Salle  
 à 20h.30. ve 18, sa 19 sept. : *Der Erfinder (L'Inventeur)*, de K. Gloor (Suisse;

1980) - ma 22, me 23 : *Janis Joplin*, de H. Alk et S. Findlay (USA, 1975) - ve 25, sa 26 : *The Rose*, de M. Rydell (USA, 1978) - ma 29, me 30 : *Time after time (C'était demain)*, de N. Meyer (USA, 1979). Fr. 5.-, ét., ap., enf., AVS : 4.-.

### ORON-la-Ville

Cinéma d'Oron  
 à 20h.30. ve 18, sa 19, di 20 sept. : *Café express*, de N. Loy (Italie, 1980) - ve 25, sa 26 : *Tom Horn*, de W. Wiard (USA, 1979). Fr. 6.- et Fr. 7.-.

ETOY Centre de l'Habitat  
 jusqu'au sa 26 sept. : 3 expositions présentées par le WWF : *Panda, Forêt tropicale, Espèces menacées*.

### GENÈVE

Théâtre du Loup, 5, place Jargonnant (à côté de la Mairie des Eaux-Vives)  
 jusqu'au di 27 sept., me et sa à 20h., je et di à 16h. : *Les curieux vinrent de loin*, d'après G. G. Marquez par le Théâtre du Loup. Rés. : Librairie des Sources, (022)

20 48 22.

Grand Café du Grütli, 16 Général Dufour jusqu'au sa 3 oct., 21h. (relâche di, lu et me 23.9.) : *La Tour de Nesle*, d'après F. Gaillardet et A. Dumas, par le Théâtre Mobile. Fr. 14.-, ét., ap., AVS 10.-. Rés. l'après-midi : (022) 28 48 30.

Théâtre de Carouge  
 ma 29, me 30 sept., je 1er, ve 2 oct., 20h.15 (je à 19h.) : *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, par le Théâtre de Carouge.

Pelouse du Lignon (devant la brasserie)  
 ve 18, sa 19, di 20 sept., 21h. : *Pour un funambule*, de Jean Genêt, par le Théâtre de la Ville.

Plaine de Plainpalais  
 me 23, je 24, ve 25 sept., 21h. : *Pour un funambule*, de Jean Genêt.

Le Caveau  
 du ma 22 sept. au sa 10 oct., 20h.30 (rel. di, lu) : *La dernière plage*, de J.-G. Chobaz.

Cinéma Hollywood  
 Allons z'enfants, de Yves Boisset, d'après

le livre de Yves Gibeau, l'histoire d'un enfant de troupes en France de 1936 à 1939.

New Morning  
 à 21h. ve 18, sa 19 sept. : *Massa* (Brésil) - ma 22, me 23 : *Teo Kanda, freeman blues band* - ve 25, sa 26 : *Elvin Jones Quartet*.

Victorial Hall  
 ve 2 oct., 20h.30 : *Anna Prucnal*.  
 Maison des Jeunes, 5 rue du Temple jusqu'au ve 18 sept., de 18 à 22h. : "8 ans de dictature", exposition d'affiches de solidarité avec le peuple chilien. Org. : ASRC Salvador Allende.

Et allez voir le MAGNIFIQUE FILM de Andrzej Wajda, *L'Homme de fer*, dont on vous parle en page 9. Je ne puis rien dire de plus car mes mots enthousiastes brûleraient le papier.

A Genève au Corso et au Ciné 17. Bientôt à Lausanne. Millie Tante

# UN CADEAU EMPOISONNÉ

Car on connaît les besoins des salariés en matière d'assurance maladie. Ils ont été affirmés à plusieurs reprises, lors de la campagne pour l'initiative socialiste de 1974, dans les organisations syndicales, et même par les experts en la matière qui reconnaissent qu'une assurance maladie obligatoire, unifiée, couvrant toutes les prestations (frais médico-pharmaceutiques, dentaires et de prévention médicale) et financée selon le modèle de l'AVS/AI (cotisation sur les salaires) serait la solution la meilleur marché et la plus sociale.

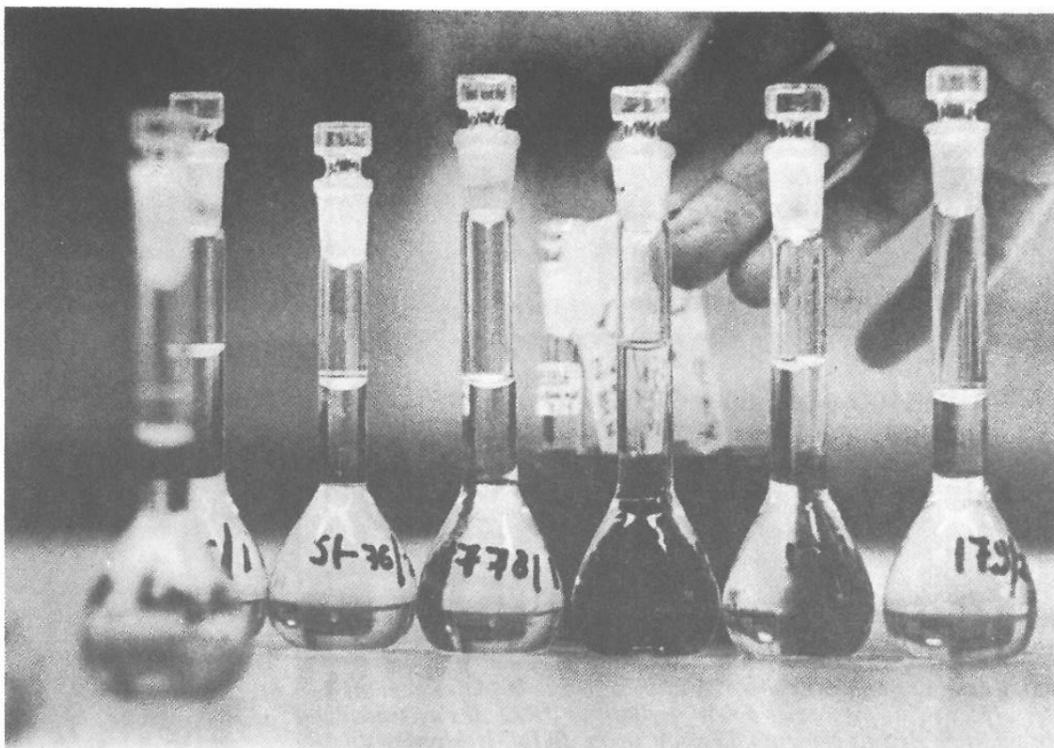
De cela, le Conseil fédéral et l'ensemble de la bourgeoisie ne veulent pas entendre parler ! Leur révision vise au contraire à concéder quelques améliorations de prestations au prix d'une aggravation du mode de financement. Selon les estimations actuelles, les hausses de cotisations vont représenter effectivement une charge supplémentaire de l'ordre de 40 o/o par assuré. Voilà la bonne nouvelle !

Le Conseil fédéral ne s'en cache pas : ce projet n'a pas pour but de développer l'assurance maladie mais de transférer sur les assurés, c'est-à-dire avant tout sur les travailleurs, toute amélioration des prestations de l'assurance maladie. La raison : limiter les dépenses sociales de l'Etat, les subventions à l'assurance maladie.

L'échec de l'initiative socialiste en 1974 — coulée par le contre-projet élaboré par le socialiste Tschudi au nom de la bourgeoisie ! — et la révision proposée aujourd'hui montrent une fois de plus qu'il ne faut rien attendre de ce gouvernement bourgeois pour assurer pleinement la sécurité sociale des travailleurs. Au contraire, cette révision souligne l'urgence pour le mouvement ouvrier, ses organisations politiques et syndicales, de reprendre l'offensive pour une révision fondamentale de l'assurance maladie. La collaboration des socialistes au gouvernement a coulé une fois la possibilité d'imposer une solution réellement sociale et solidaire. Il ne faut pas que cela se reproduise ! L'aboutissement de l'initiative "pour une protection efficace de la maternité", portée unitairement par l'ensemble des organisations ouvrières, syndicats et partis (du Parti Socialiste au PSO, ex-LMR), a montré qu'une contre-offensive est possible si les travailleurs et leurs organisations mettent ensemble leurs forces pour promouvoir leurs propres besoins — en l'occurrence un système d'assurance sociale fondé sur le principe de l'AVS.

C'est dans cette voie qu'il faudra poursuivre si le mouvement ouvrier veut obtenir une réelle assurance maladie, couvrant toutes les prestations de manière solidaire.

M. Thévenaz, 8 septembre 1981



Sandoz licencie :

# DÉFENDONS NOS EMPLOIS !

Sandoz, l'un des trois géants bâlois de la chimie suisse, annonce une réduction de ses effectifs. Environ 900 emplois devront disparaître — pour cause de rationalisation — dans la maison-mère. Ces dernières années, ce genre d'affaire s'est multiplié en Suisse. Firestone, à Pratteln, ferme ses portes : 800 emplois sont supprimés; la fabrique de papier Stöcklin, à Arlesheim, fait faillite : 120 emplois en moins. Sans parler de Lémania à la Vallée de Joux ou d'Omega à Lausanne. Et maintenant Sandoz. On pourrait répliquer que vu le taux de chômage en Suisse, il n'y a pas là raison de s'inquiéter; et qu'en conséquence il s'agit simplement de trouver un nouvel emploi pour ces gens ou d'éviter les licenciements en ne remplaçant pas ceux qui partent.

Nous sommes d'un autre avis. Dans la région de Bâle et dans l'ensemble de la Suisse, le nombre des emplois stables diminue sans cesse. Par contre les emplois temporaires et à domicile augmentent parallèlement. Les patrons, en prévision de nouvelles crises, veulent créer une couche malléable de travailleurs et de travailleuses.

Les Suisses doivent devenir aussi dociles et disponibles pour le patronat que les travailleurs immigrés. C'est ce que nous devons éviter — dans l'intérêt des Suisses et des immigrés. Voilà pourquoi il s'agit aujourd'hui de défendre l'ensemble des emplois. Pas un emploi ne doit disparaître, que ce soit celui d'un immigré, d'une femme mariée ou d'un employé. C'est là notre premier objectif. Mais de quoi avons-nous besoin pour y arriver ?

## Pour de réels syndicats d'industrie

Nous avons besoin de syndicats où les employés, les techniciens, bref, tous les salariés trouvent leur place. Les syndicats ne doivent pas seulement défendre les intérêts de leurs membres, mais bien ceux de tous les salariés.

Or, dans la chimie, ce n'est pas le cas. Bien sûr, il n'est pas facile de gagner les employés au syndicat : les patrons divisent et régnent depuis trop longtemps. Mais les syndicats se sont eux-mêmes privés des moyens de gagner les employés. En signant les conventions de paix du travail, ils n'ont

commencer à contrôler les agissements patronaux. Le temps de travail doit être suffisamment réduit pour que le nombre des emplois reste le même. Et dans tous les cas, nous ne saurions laisser entre les dents des requins du profit une fortune comme celle des géants de la chimie, qui détermine non seulement l'avenir de centaines de milliers de salariés de l'entreprise, mais aussi et surtout de tous ceux qui doivent recourir aux médicaments.

Voilà pourquoi l'objectif que nous proposons au mouvement ouvrier ne s'arrête pas seulement au maintien des emplois, à la réduction du temps de travail, mais concerne aussi l'expropriation de ces trusts, sans indemnités, sous contrôle des travailleurs, des travailleuses, et de leurs organisations.

F. Osterwalder

## HELVÉTIQUEMENT VÔTRE...

Vu l'attitude du syndicat de la chimie (FTCP) et la nécessité de conserver une image de marque avantageuse, Sandoz cherche à éviter des licenciements avoués. L'élimination de 900 emplois jusqu'en 1983, à raison de 190 par semestre, se fera de la manière suivante : les 2/3 des "départs naturels" ne seront pas remplacés, à quoi s'ajouteront les offres de mises à la retraite anticipées, de recyclage et de "placements à l'étranger".

La "Basler Zeitung" s'est du coup répandue en louanges sur cette manière de procéder. Ce qui ne change rien au fait qu'il s'agit d'une attaque frontale pour les salariés. Cette diminution des emplois aura à long terme des conséquences profondes sur le marché du travail de la Suisse du Nord-Ouest. Actuellement, on assiste à une modification de la structure de l'emploi : la chimie perd des points au profit de la construction, une branche particulièrement soumise aux aléas de la conjoncture et le travail temporaire connaît une croissance explosive.

Depuis 1975, la chimie bâloise a provoqué une réduction de 16 o/o des emplois de la région. Cela conduira à coup sûr à l'apparition d'un chômage réel à Bâle lors de la prochaine récession.

Mais même le personnel de Sandoz est bien plus durement touché que ne veut le faire croire la direction. Ainsi, en ce qui concerne les employés par exemple, aucune assurance n'est donnée d'un maintien du même salaire lors des mutations internes prévues. L'indexation au coût de la vie des rentes transitoires versées en cas de retraites anticipées n'est pas garantie. Pour de nombreux travailleurs, âgés et moins qualifiés, la mise à la retraite anticipée — malgré les mesures sociales relativement progressistes de Sandoz — peut devenir un vrai fardeau.



Plus que jamais d'actualité :

En vente à nos librairies LA TAUPE, 8bis rue de la Tour à Lausanne et 22 rue Saint-Léger à Genève.

Personnel fédéral :

# Non au blocage des effectifs !

La Commission de gestion du Conseil national propose de soumettre au parlement une initiative qui fixe le plafonnement des effectifs du personnel dès le 1er janvier 1982. Il s'agit ainsi de codifier définitivement, dans un texte de loi, le blocage du personnel en vigueur depuis 1974 et auquel s'étaient opposées les manifestations du personnel fédéral au début de cette année.

L'Union fédérative du personnel fédéral, qui regroupe les principaux syndicats, s'y est aussitôt opposée. Le journal de la SEV (Der Eisenbahner, 30. 7. 1981, syndicat des employés CFF) souligne à juste titre : "Cette nouvelle loi n'a-t-elle pas pour but de démonter progressivement les services sociaux de l'Etat pour les déclarer ensuite en faillite ? N'est-ce pas là le meilleur moyen de geler toute idée de réduction du temps de travail ?"

Effectivement, le blocage des effectifs s'inscrit dans l'offensive d'ensemble, menée depuis des mois par les partis bourgeois, contre les services sociaux de l'Etat sur le thème "moins d'Etat, plus de liberté". On en connaît les objectifs : d'un côté, refus de toute amélioration des conditions de travail du personnel, en particulier toute diminution du temps de travail; de l'autre, mise en route de projets visant à passer au secteur privé certains services publics.

Le rapport de la commission (où siègent des socialistes...) est explicite à ce sujet ! Il explique que "le plafonnement du personnel ne doit pas seulement viser à améliorer la rentabilité de l'administration (...) mais aussi à limiter les objectifs de l'Etat et ralentir l'extension de l'activité des services publics". Et il ajoute encore : "Le plafonnement des effectifs rend plus difficile la réalisation des postulats présentés par les associations du personnel en ce qui concerne la diminution du temps de travail et les vacances. Ceci vaut aussi pour les autres améliorations des conditions de travail". On ne saurait être plus clair !

## Une réponse bien mitigée !

L'Union fédérative et les différents syndicats qui la composent ont reçu ce rapport comme une gifle. "Services publics" (VPOD), "Le Cheminot" (SEV), "PTT-Union" tirent tous : "non au blocage du personnel !" et appellent à voter contre cette initiative.

Mais à regarder de plus près, la réponse est des plus mitigées. Répondant à la Commission de gestion qui veut "rendre plus difficile" l'amélioration des conditions de travail, l'Union fédérative écrit (Services publics, 27 août) : "Sur ce point, la commission s'engage sur le parquet glissant de l'im-mixtion dans les affaires qui regardent les interlocuteurs sociaux. Cela ne peut que bérisser les associations du personnel". Est-ce vraiment seulement la forme de la procédure qui est ici en question ? Evidemment non ! Dans les PTT

par exemple, les "rapports entre interlocuteurs sociaux" — c'est-à-dire entre le syndicat et la direction — n'ont pas permis de gagner davantage. En matière de temps de travail, le plan syndical de passage progressif aux 42 heures a été simplement refusé et le syndicat se borne à répondre poliment qu'il "faudra en tout cas planifier assez tôt la réduction du temps de travail". En matière d'effectifs, le syndicat souligne le manque de personnel qualifié, qui conduit à "des situations de pénurie dans certains arrondissements". Mais il se heurte aux calculs d'épiciers de la direction qui veut bloquer l'augmentation du trafic.

## Le "blocage" est aussi syndical

Les protestations de l'Union fédérative restent ainsi surtout verbales. A la fin 1980 et au début de cette année, des manifestations du personnel se sont déroulées à Berne et Genève pour l'adaptation des salaires et contre le blocage des effectifs. Elles revendiquaient entre autres les 40 heures, l'engagement de personnel. Sur les salaires, une petite amélioration a été gagnée. Mais rien sur les effectifs et le temps de travail. Depuis, comme on le voit, la bourgeoisie met tout en œuvre pour bloquer l'amélioration des conditions de travail. Et elle sait qu'elle a une majorité parlementaire à sa solde pour l'imposer.

Dans ces conditions, la question n'est pas de savoir si le parlement "s'immisce" dans les rapports entre partenaires sociaux mais bien de savoir comment contrer cette offensive ! Les manifestations ont montré que seule une mobilisation propre des syndicats, indépendamment des promesses et des calculs des directions de services, peut permettre de faire respecter les besoins des travailleurs. Or jusqu'ici, les directions syndicales ne veulent pas s'engager dans une telle mobilisation et croient encore — en dépit des faits ! — pouvoir convaincre le Conseil fédéral sans pression des travailleurs. Pour riposter au blocage du personnel, pour améliorer les conditions de travail, il faudra aussi dépasser ce "blocage" dans les syndicats. Une manifestation nationale du personnel fédéral pour les 40 heures et contre le blocage des effectifs est plus que jamais à l'ordre du jour si, véritablement, les syndicats veulent empêcher le parlement et les autorités d'appliquer les projets de la commission de gestion.

7 septembre 1981, M. T.



Assemblée du mouvement unitaire de la fonction publique durant le débrayage du 13 mai à Genève.

Interfoto

Genève, le Conseil d'Etat "propose" :

# 41 HEURES PAYÉES 40 !

Après neuf mois d'attente depuis le dépôt de la pétition du personnel et après l'annonce de "nouvelles propositions" au lendemain du débrayage de mai, le Conseil d'Etat n'a rien de mieux à offrir qu'une diminution d'horaire avec baisse de salaire, le tout assorti d'une clause de "paix du travail" absolue !

Ce n'est évidemment pas ainsi que le Conseiller d'Etat M. Ducret l'a présenté à la presse le 1er septembre. Celle-ci, fidèle aux ordres, explique même : "Dès 1984, la semaine de 40 heures correspondrait à un horaire de travail effectif de 38h.30." (Tribune de Genève, 2. 9. 1981). Ainsi, chacun se demandera de quoi se plaignent encore les "fonctionnaires"...

## Les comptes d'apothicaire du Conseil d'Etat

La réalité est bien différente. Comme il l'avait déjà affirmé en mai, le Conseil d'Etat ne veut pas diminuer le temps de travail à 40 heures et se contente au mieux d'une baisse à 41 heures en 1984. Mais il assortit cette proposition d'une exigence : les travailleurs de la fonction publique devront prendre à leur charge une heure de pause par semaine ! Les pauses seront codifiées à 30 minutes par jour, soit 2h.30 par semaine, dont 1h.30 à charge de l'Etat et 1 heure à charge du personnel. Voilà comment la presse peut parler de "la semaine de

40 heures avec 38h.30 de travail effectif" alors que le Conseil d'Etat propose en fait 41 heures de présence obligatoire payées au tarif de 40 heures ! Quant aux vacances, le Conseil d'Etat refuse de généraliser les 5 semaines mais fait une petite avance : 5 semaines dès 20 ans de service (actuellement 25 ans) et dès 50 ans et 5 ans de service (actuellement 10 ans).

L'interdiction de licencier les femmes enceintes fait encore l'objet de discussions ! Le Conseil d'Etat propose en effet que "la grossesse ne constitue pas en soi un motif de licenciement" pour autant qu'elle soit postérieure à l'engagement. Ainsi, et le Conseil d'Etat le dit explicitement, d'autres motifs restent réservés... Rappelons que le Code des Obligations interdit tout licenciement 8 semaines avant et 8 semaines après l'accouchement. Quant au congé-maternité, il serait porté à 14 semaines au lieu de 12 (16 semaines dans la révision de la LAMA !) avec 4 semaines de congé-allaitement pour une partie du personnel qui en jouit déjà.

## GENÈVE : NOUVEAUX IMPÔTS EN VUE !

En même temps qu'il annonçait ses "propositions" au personnel de l'Etat, M. Ducret présentait le projet de budget pour 1982. "Un prodige d'équilibre" titre La Suisse. Mais M. Ducret lui-même l'a bien voulu !

Il se plaint en effet des diminutions de subventions de la Confédération qui font perdre 36 millions au canton. Qui les a votées, sinon les radicaux, les libéraux, les démocrates-chrétiens ? Et surtout, le contre-projet fiscal du Conseil d'Etat à l'initiative du Parti du Travail, soumis au vote en juin dernier et soutenu par les mêmes partis (plus le Parti socialiste genevois !), a été consciemment conçu avec une baisse de recettes de l'ordre de 50 millions (en comptant les nouvelles recettes qu'aurait apportées l'initiative). Si quelqu'un est responsable des déficits — par ailleurs bien faibles ; 44 millions sur le budget de fonctionnement — ce sont bien les partis bourgeois et le gouvernement qui refusent toute taxation plus forte de la richesse.

Aussitôt, M. Ducret a ajouté que si le peuple attend de l'Etat qu'il fournisse davantage de prestations "il faudra s'attendre à une hausse généralisée des impôts". Le chantage continue ! Le député libéral Eggly surenchérit dans le Journal de Genève : "Il ne faudrait pas songer à accentuer la charge fiscale sur les fortunes et revenus élevés", mais il faut au contraire combattre la "mentalité grandissante d'assistés" qui régnerait dans la population ! Les partis bourgeois poursuivent leur attaque aux acquis sociaux et aux dépenses sociales de l'Etat. Telle est la réalité du "budget 82".

Aux élections cantonales de cet automne, les travailleurs doivent y opposer un front commun des organisations ouvrières, pour une majorité de gauche. C'est ce que défendront les candidats du Parti Socialiste Ouvrier (PSO).

Lors du lancement de la pétition l'an dernier, le Mouvement unitaire avait refusé la proposition de la VPOD d'intégrer une revendication salariale. Le Conseil d'Etat essaie maintenant d'utiliser cette lacune et propose un petit déplafonnement des classes de salaire pour ceux qui atteignent le maximum de leur classe, ainsi qu'une petite amélioration à l'engagement. Il espère ainsi donner un peu pour ne pas avoir à céder sur les diminutions d'horaire.

En matière d'effectifs enfin, aucune proposition n'est faite, aucun engagement pris. Dans le projet de budget pour 1982, le Conseil d'Etat annonce la création de 335 nouveaux postes (les revendications du mouvement impliqueraient entre 1000 et 1500 nouveaux postes) dont 175 dans les hôpitaux (les syndicats chiffrent les besoins à 400 postes, diminution d'horaires comprises). Et personne ne sait ce que seront ces nouveaux postes : du personnel qualifié, des auxiliaires, des chefs de service ?

## "A prendre ou à laisser" ...

Rappelons que les syndicats ont demandé depuis 10 ans déjà la diminution d'horaire à 40 heures. Le Conseil d'Etat aurait donc depuis longtemps pu en planifier l'introduction progressive. Il s'y refuse, cédant aux pressions des milieux patronaux, et "offre" en échange des comptes d'épiciers, à charge du personnel. Il ajoute même : "c'est à prendre ou à laisser". En effet, pour M. Ducret, le refus d'une des propositions entraîne l'annulation de toutes les autres. Et il exige en outre que les syndicats s'engagent à ne plus revendiquer jusqu'en 1984, sans quoi tout sera caduc. En un mot, le Conseil d'Etat veut introduire une forme de "paix du travail" dans la fonction publique et c'est à ce prix qu'il se dit prêt à accorder ses propositions.

Le mouvement de la fonction publique se trouve ainsi, à nouveau, placé devant une échéance importante. Tout montre, depuis neuf mois, que seule une mobilisation décidée pourra faire céder les autorités et imposer les 40 heures. Une assemblée est prévue pour le 22 septembre. Un nouveau débrayage doit y être décidé pour le 25 septembre. Après la période des vacances, il sera difficile de relancer la mobilisation. Mais le succès est à ce prix.

7. 9. 1981, M. T.



Réforme scolaire vaudoise :

# Un ravalement raté

C'est essentiellement dans les années 60 que la bourgeoisie suisse, suivant en cela le mouvement européen, sentit la nécessité de restructurer son appareil de production, c'est-à-dire d'avoir plus de travailleurs qualifiés. Pour cela, il fallait une autre école qui corresponde mieux aux besoins de l'économie.

D'un bord à l'autre de l'éventail politique, tous ceux qui s'accordaient à reconnaître la nécessité d'une réforme scolaire se scandalisaient en chœur de l'injustice des structures de l'école actuelle qui, découvrait-on, "distribue inégalement les chances". Tout le monde se mettait à reconnaître que l'école sélectionne sur un fondement social, comme cela apparaissait dans le titre d'un article de la Tribune de Lausanne qui commentait les statistiques vaudoises de 1971-72 : "L'école égalitaire, un mythe", et qui relevait que "45 o/o des élèves du secondaire sont issus de milieux de cadres supérieurs et moyens, alors que 21 o/o proviennent de milieux ouvriers".

Mais, malgré l'urgence d'une réforme en matière scolaire, la bourgeoisie suisse se trouve confrontée à des handicaps très lourds pour la mener à bien : elle s'y est prise trop tard par rapport aux autres pays européens qui ont pu rentabiliser depuis longtemps leur système scolaire, comme la Suède par exemple.

On introduisit pourtant de véritables réformes dans certains cantons (Genève, par exemple), des expériences dans d'autres (à Bâle et à Dulliken, à Vevey et à Rolle). Or aujourd'hui, on assiste au blocage de ces expériences. A Genève même où la réforme est vieille de plus de 10 ans, on en est arrivé au point où les autorités scolaires continuent à parler de réformes tout en disant qu'il faudra se débrouiller sans les moyens financiers prévus !

## Les réformes bloquées

Le contexte actuel de récession économique remet en effet en cause la nécessité de promouvoir davantage de diplômés universitaires et de cadres et pousse la bourgeoisie à mettre un frein à une élévation générale du niveau de formation pour l'ensemble de sa future main-d'œuvre; l'opération, non immédiatement rentable de toute façon, lui devient insupportable financièrement à un moment où elle cherche à faire supporter à l'ensemble du secteur social le poids de ses "économies"; dès lors les partis bourgeois (ceux qui, dans le canton de Vaud, soutiennent le décret sur la réforme, radicaux et PAI-UDC) nuancent avec davantage de finesse leur conception de l'égalité des chances ! Si la nécessité d'une rentabilisation du système scolaire demeure (échecs et erreurs d'orientation coûtent cher !), il faut que les transformations à effectuer se fas-

sent au moindre coût.

Dans le canton de Vaud, après des tergiversations sans nombre, le Grand Conseil a finalement amendé, puis ajouté en février 1981 un décret fixant les structures générales de la future école vaudoise et chargeant le Conseil d'Etat de les concrétiser et de les introduire dans un délai de 3 ans.

Des projets initiaux, que restait-il ? Une caricature dérisoire : le tour de passe-passe accompli par le Conseil d'Etat ne fait en définitive que reconduire le système scolaire actuel ! Il y a bien quelques améliorations, telles que le regroupement sous le même toit des élèves de deux ou de trois divisions.

Mais la sélection, clé de voûte de l'appareil scolaire, reste aussi sévère qu'elle l'est maintenant :

- l'examen-concours d'entrée au collège secondaire est remplacé par des épreuves cantonales passées en cours d'année;
- les options et les niveaux introduits en 6e année constituent une sorte de "préselection" pour la division gymnasiale;
- les divisions des années 7-9 sont tout à fait imperméables : il n'y a pas de possibilités de passer de l'une à l'autre, les actuelles "classes-passerelles" sont supprimées;
- la répartition chiffrée des élèves (25, 35 et 40 o/o) dans les 3 divisions (respectivement "gymnasiale", "supérieure" et "préprofessionnelle") ne tient aucun comp-

te des expériences positives faites notamment dans la zone-pilote de Vevey où il n'y a que 20 o/o des élèves en préprofessionnelle.

## L'École au service de qui ?

Autour du débat engagé actuellement en vue de la votation sur le décret à la suite du lancement d'un référendum par une partie de la droite parlementaire et des Groupements patronaux vaudois, la nature et la fonction de l'école en système capitaliste apparaissent de manière évidente.

On peut dire que l'école remplit deux fonctions essentielles. Il est clair que ces fonctions doivent évoluer en même temps qu'évolue la société, sinon l'école n'est plus adaptée à son rôle, et c'est là l'explication des réformes.

D'abord, l'école, comme on dit, "reproduit la division sociale du travail". Qu'est-ce que cela signifie ? Tout simplement que les enfants d'ouvriers deviennent en grande majorité ouvriers, que les fils de la bourgeoisie ont par contre accès aux études supérieures (voir à ce sujet La Brèche no 250 du 21 mars 1981). Ainsi sont conservés les privilèges sociaux puisque les enfants des couches les plus défavorisées abordent l'école avec de grands handicaps : financiers, bien sûr, mais surtout culturels du fait que le milieu d'origine influence fortement les chances de réussite.

La deuxième fonction de l'école est la transmission de l'idéologie qui sert cette minorité de privilégiés : ce qui signifie qu'on met dans la tête des élèves les valeurs qui justifient et perpétuent un système social dont un petit nombre tire un maximum de profits :

- autorité : respect du maître, du patron, de l'Etat bourgeois;
- discipline : arrivée à l'heure, silence, "correction", etc.;
- attitude de concurrence, absence de solidarité entre les élèves : punition de la "tricherie", premier de classe, etc.

## "Démocratiser" l'école ?

Dans ce contexte, que signifie "démocratiser" l'école, cheval de bataille du Parti socialiste (PS) et du Parti ouvrier et populaire (POP) ?

Les réformistes pensent qu'il suffirait de modifier en profondeur

les structures, l'organisation et le contenu des programmes pour que l'école transforme sa fonction de sélection sociale et de préparation à la division du travail. Utopie... Avec le meilleur des systèmes imaginables pour modifier les processus de sélection (développement du pré-scolaire, classes hétérogènes généralisées à l'ensemble de la scolarité obligatoire, modifications du contenu des programmes et de l'organisation de la classe, diminution des effectifs, heures d'appui), on ne pourrait jamais constater qu'une démocratisation minime, et les impératifs de la production continueraient à jouer de la même façon; les besoins en cadres, ouvriers spécialisés, etc. après la scolarité obligatoire ne seraient pas changés, l'exemple suédois le prouve : les surplus d'universitaires sont intégrés dans la production à n'importe quel niveau s'ils n'ont pas de travail dans leur branche. Des études bourgeoises de pointe sur l'"égalité des chances" le montrent : malgré toutes les tentatives de démocratisation, il n'y a quasiment pas de mobilité sociale.

## Non au décret

Certes, nous ne nions pas l'importance de réformes arrachées à la bourgeoisie par des mobilisations de parents, d'enseignants et d'élèves, par le mouvement ouvrier lui-même lorsqu'elles permettent de retarder réellement la sélection scolaire et professionnelle, en supprimant les filières et les examens, par exemple. Ces acquis seraient limités parce qu'ils ne résoudre pas la question des fameux "débouchés" qui sont fondamentalement liés à l'existence du marché capitaliste du travail; mais de telles réformes représenteraient néanmoins une victoire en compliquant les besoins de sélection de l'école de classe.

Ce sont d'ailleurs les raisons pour lesquelles des membres du PSO ont adhéré au "Comité pour une véritable réforme de l'école vaudoise et contre le décret" et qu'ils y participent activement. C'est aussi dans cette perspective que le PSO recommande de voter NON au décret, et cela même si le référendum a été lancé par la droite.

J. Bruggmann

## ARGUMENTS



Formation professionnelle :

## ET LES APPRENTIS DES RÉGIONS DE MONTAGNE ?

Lors de la discussion que nous avons ouverte dans le mouvement ouvrier autour de notre projet d'initiative pour des ateliers publics d'apprentissage, l'une des critiques avancées portait sur son caractère fédéral. On nous reprochait de préférer lancer une initiative au niveau national, plutôt que de se limiter à faire passer son contenu dans certains cantons favorables. Cela bien sûr, au nom du "réalisme". Une récente enquête réalisée auprès de 890 jeunes gens du Haut-Valais (24 Heures du 1. 9. 1981) vient démontrer au contraire la nécessité d'une démarche au niveau national. Livrés aux joies de l'apprentissage en entreprise, les apprentis haut-valaisiens sont en fait soumis à l'arbitraire patronal le plus complet :

- \* un tiers des apprentis travaillent pendant une durée plus longue que la loi ne le permet.

- \* plus de la moitié des questionnaires remplis mentionnent des heures supplémentaires, et le quart d'entre elles ne sont pas payées !

On ne sera pas surpris de voir que cette situation proprement scandaleuse existe dès le choix de la profession. Ainsi :

- \* le quart des apprentis en formation aurait aimé embrasser une autre profession;
- \* 11 o/o des jeunes interrogés ont appris durant leur formation qu'ils ne pourraient pas continuer à travailler dans l'entreprise où ils faisaient leur apprentissage; cette proportion est triplée dans les petites entreprises.

Quant à la qualité de la formation professionnelle reçue, elle cadre parfaitement avec le reste :

"Au fil des questions, les enquêteurs ont appris que la presque totalité des apprentis travaillaient essentiellement pour la production. L'apprentissage des ficelles du métier n'est donc plus que rudimentaire." Bel euphémisme !

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour juger que dans les conditions socio-politiques actuelles du Valais - marquées par la faiblesse du mouvement ouvrier - il ne serait pas possible de faire passer une initiative cantonale analogue à notre initiative fédérale. Celle-ci permet donc une réelle amélioration de la situation des apprentis des régions de montagne, en élargissant leur choix professionnel, en contribuant à unifier vers le haut les conditions de formation et en améliorant son contenu. En outre - au-delà de ce rôle de solidarité élémentaire -, en donnant une base de formation plus large, plus polyvalente, elle freine la formation d'une couche de travailleurs qui, une fois leur apprentissage terminé, sont obligés de chercher un emploi non qualifié dans d'autres branches et d'autres régions. Elle affaiblit donc, dans l'intérêt de tous, la pression ainsi exercée sur les salaires.

Eric Peter



La révision concerne la partie assurance maladie de la Loi sur l'Assurance en cas de Maladie et d'Accidents (LAMA), la partie assurance accident étant déjà révisée et entrant en vigueur en 1982. Cette révision de l'assurance maladie porte sur deux points : l'assurance des soins médico-pharmaceutiques (y compris l'assurance maternité) et l'assurance d'indemnité journalière.

### UN CHOIX POLITIQUE

Depuis des années, tous les rapports d'experts, et les déclarations du Conseil fédéral lui-même le soulignent : une assurance maladie obligatoire sur le plan national, perçue, comme l'AVS, en pourcentage du salaire, serait la solution la plus sociale et la meilleur marché. Lors du débat de 1974, le Conseil fédéral (message aux Chambres) le disait : "Une assurance des soins médico-pharmaceutiques obligatoire sur le plan fédéral aurait l'avantage incontestable que les limites d'âge et les réserves d'assurance qui existent aujourd'hui pourraient être supprimées". L'assurance obligatoire permettrait donc une solidarité entre classes d'âge.

Le message du Conseil fédéral du 18 mars 1973 affirmait de même : "Des cotisations en pourcentage du revenu, perçues selon le système AVS/AI, établissent une importante péréquation sociale (...). Du point de vue social, cette forme de financement présente donc des avantages certains sur les cotisations fixes usuelles dans l'assurance des soins médico-pharmaceutiques". Et lors du débat sur la révision actuelle, après l'échec de 1974, la commission d'experts du Département de l'Intérieur, suivant sur ce point les thèses de l'Office Fédéral des Assurances Sociales proposait un mode de financement du type de l'AVS en soulignant : "La perception d'une cotisation exprimée en pourcentage du salaire permettrait en particulier de compenser les frais plus élevés qu'occasionnent les femmes et de réduire les cotisations individuelles de manière générale." (Révision partielle de l'assurance maladie, avant-projet 1978, Département fédéral de l'Intérieur, page 3).

Ces quelques rappels suffisent ! Tout le monde sait qu'il existe une solution moins coûteuse et plus sociale pour l'assurance maladie, mais le Conseil fédéral, pour des raisons politiques et nullement techniques, s'y oppose. La révision de l'assurance maladie refuse en effet explicitement de la rendre obligatoire et d'instaurer un mode de financement du type de l'AVS. Et pour faire passer la pilule, on se lamente sur "l'explosion inévitable des coûts de santé" et on va même jusqu'à accuser les gens d'aller voir un médecin pour n'importe quoi !

### DES PRESTATIONS NOUVELLES

Le choix politique du Conseil fédéral est en effet le suivant : reporter toute amélioration des prestations de l'assurance maladie sur les cotisations individuelles, contre tout principe de solidarité, afin d'une part de limiter les dépenses sociales de l'Etat (subventions aux caisses-maladie) et, d'autre part, de laisser la porte ouverte aux assurances maladie privées, qui ne couvrent jusqu'ici qu'une partie modeste de l'assurance maladie.

Cela ressort des prestations nouvelles proposées par la révision. La principale nouveauté est que les prestations hospitalières et ambulatoires, jusqu'ici limitées à 720 jours, seront dorénavant illimitées. Pour le reste, le Conseil fédéral aura la "possibilité" de décider, par voie d'ordonnance, du remboursement d'exams préventifs pour autant qu'ils soient "raisonnables d'un point de vue économique et sanitaire". Aucune garantie donc de couverture pour les soins préventifs ! Quant aux soins dentaires, les caisses maladie seront dorénavant obligées d'offrir une assurance complémentaire, moyennant une cotisation "modique". Autrement dit : l'assurance maladie de base ne couvrira pas les soins dentaires et il faudra une cotisation supplémentaire, à une assurance complémentaire, pour les couvrir.

Enfin, pour calmer les esprits échauffés contre le corps médical et ses honoraires coûteux et incompréhensibles, le Conseil fédéral se borne à des déclarations aussi fracassantes qu'inefficaces : "Lors de l'approbation des tarifs médicaux, les gouvernements cantonaux seront tenus d'examiner si ceux-ci sont économiques" ou bien "Les caisses-maladie auront le droit de ne pas rembourser des prestations qui sont inefficaces et non-économiques". En fait d'économies et d'efficacité, c'est plutôt dérisoire ! Car la médecine ambulatoire privée — le traitement chez son médecin, qui rapporte en moyenne un revenu tous frais déduits de 165 000 francs par an aux médecins privés — facturée selon le régime du "paiement à l'acte" (chaque acte médical a son tarif) pousse les médecins à multiplier ceux-ci sans contrôle effectif possible ! Quant au contrôle des gouvernements cantonaux, on vient d'en avoir un exemple à Genève où le chef du Département de Prévoyance Sociale, conseiller d'Etat et médecin, Werner vient d'accorder à ses confrères un nouveau tarif qui développe encore plus la médecine à l'acte, entraînant une hausse d'environ 15 o/o des tarifs.

### L'ASSURANCE MATERNITÉ

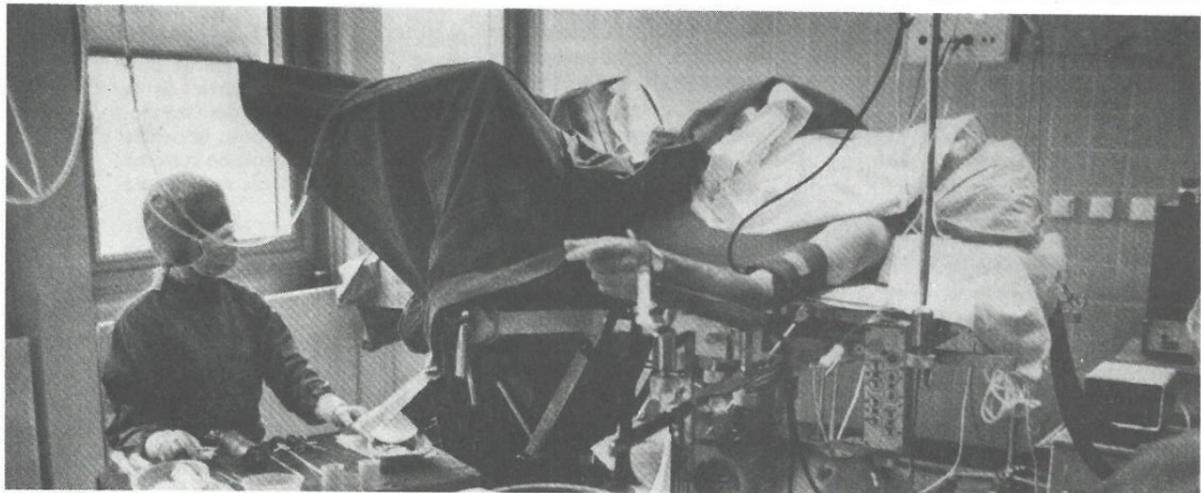
Les nouvelles prestations prévues par la révision sont donc des plus maigres. Excepté pour l'assurance maternité où le Conseil fédéral a dû faire innovation, vu le dépôt de l'initiative "pour une protection efficace de la maternité" déposée par l'ensemble de la gauche.

Pour le Conseil fédéral, la révision proposée est conçue explicitement comme un contre-projet (encore un !) à cette initiative. Rappelons que le Conseil fédéral aurait été mal venu de ne rien faire : il a mandat depuis 1949 (oui, vous avez bien lu !) d'instaurer une assurance maternité dont on n'avait encore rien vu.

En 1974, une initiative du Parti Socialiste Suisse était soumise en votation populaire. Elle demandait une assurance obligatoire pour soins médicaux, pharmaceutiques et dentaires, une assurance perte de gain (indemnité journalière) pour tous et une assurance accident pour tous les salariés. La bourgeoisie s'y était vivement opposée avec les arguments les plus grossiers du genre : "une assurance obligatoire inciterait beaucoup de gens à l'insouciance" (Martha Ribli, conseillère nationale radicale) ! Pour faire échec à l'initiative socialiste, la bourgeoisie, par le biais du Conseil fédéral, avait chargé le conseiller fédéral socialiste Tschudi — collaboration gouvernementale oblige... — de mettre au point un contre-projet, dont l'élément le plus important était le refus d'une assurance maladie obligatoire. La manœuvre a eu pour résultat que ni l'initiative ni le contre-projet n'ont été acceptés. C'est ce qui permet aujourd'hui à M. Hürlimann, chef du Département de l'Intérieur, de présenter sa révision partielle de l'assurance maladie en ces termes : "Etant donné qu'en 1974 le peuple a refusé d'instaurer, sur le plan constitutionnel, un nouveau régime d'assurance maladie, seule une révision partielle est prévue". Sept ans de travaux, d'expertises et de consultations pour accoucher de quelques modifications qui vont se traduire... par une hausse des cotisations !

## Assurance maladie :

# L'ETAT SOIGNE SON BUDGET EN SAIGNANT LE NOTRE



On comprend donc que le Conseil fédéral se soit empressé d'introduire un certain nombre des postulats de l'initiative, en particulier les suivants :

- \* un congé maternité de 16 semaines au lieu de 10;
- \* toutes les femmes, y compris celles qui ne sont pas assurées auprès d'une caisse-maladie, profiteront des prestations légales pour la maternité, mais diminuées d'un cinquième;
- \* une contribution pour soins à domicile de la mère et de l'enfant sera allouée pendant une certaine durée;
- \* les prestations médico-pharmaceutiques en lien avec la maternité seront attribuées sans participation;
- \* le Code des Obligations sera modifié, interdisant le licenciement pendant la grossesse et les 4 mois suivant l'accouchement.

Mais ce contre-projet refuse en même temps un point essentiel de l'initiative — tout comme le Conseil fédéral le refuse pour l'assurance maladie : le financement d'une assurance maternité selon le modèle de l'AVS ! Or c'est ce mode de financement qui permet à l'initiative d'offrir des prestations aussi étendues et même davantage (par exemple le congé parental payé) pour des cotisations extrêmement basses.

### LES FRAIS A CHARGE DE L'ASSURÉ !

La conséquence de ce choix se manifeste immédiatement dès qu'on analyse de plus près les propositions de la révision dans le domaine du financement. Si, dans le domaine des prestations, la révision adapte ou améliore légèrement la législation existante, elle se transforme en une franche attaque aux conditions de vie des salariés dès qu'on arrive au financement.

Les nouvelles prestations de l'assurance maternité, qui seront couvertes par les subventions de la Confédération, impliquent en effet en même temps une modification dans la répartition de ces subventions. Le tableau ci-dessous le montre :

Financement des dépenses totales des caisses-maladie selon le droit en vigueur et le nouveau régime en 1982 (en millions de francs)

	régime actuel	projet	
cotisations	3 299	3 432	(+ 4 o/o)
participation/franchise	430	493	(+ 15 o/o)
subsidés fédéraux	880	880	
hommes	96	—	
maternité	38	170	
femmes	556	425	
enfants	68	145	
tuberculose	6	—	
invalides	95	—	
supplément pour régions de montagne	21	—	
hypothèques sociales	—	140	
total	4 609	4 808	(+ 4,3 o/o)



Ainsi, les frais supplémentaires découlant de l'assurance maternité conduisent à **supprimer** toute subvention fédérale pour les dépenses des hommes. Or, sans les coûts de l'assurance maternité, les femmes occasionnent déjà aux caisses-maladie des coûts par assuré d'environ 25 o/o de plus que les hommes et les caisses n'ont pas le droit d'établir des cotisations pour les femmes supérieures de 10 o/o à celles des hommes. Les cotisations des hommes sont donc partiellement affectées à la couverture des dépenses pour les femmes. Avec le projet actuel, qui supprime les subventions aux hommes, il en découlera inévitablement une hausse des cotisations, spécialement pour les hommes jeunes. Par ce biais, les cotisations auprès des caisses-maladie mutuelles (qui jouissent des subventions fédérales) vont se rapprocher, voire même dépasser, les cotisations des assurances maladie privées ! Comme l'affiliation aux caisses-maladie reste facultative, on risque d'assister tout simplement à un drainage des hommes vers les assurances privées qui, en retour, mettra en cause le système des caisses-maladie mutuelles. Rendre les assurances privées compétitives par la suppression des prestations aux hommes, voilà le prix que le Conseil fédéral veut faire payer en acceptant certains postulats de l'initiative "pour une protection efficace de la maternité" mais en refusant son système de financement du type de l'AVS.

L'aggravation des conditions de financement ressort également dans un autre domaine. La révision prévoit de supprimer la franchise de 30.- à 50.- francs, largement contestée ces dernières années. Mais ce n'est pas pour l'abolir ! La proposition instaure au contraire une augmentation de la "participation aux frais" (pourquoi donc paie-t-on déjà des cotisations ?) de 10 à 20 o/o, avec un plafond maximal de 400 francs. Ce mode de financement entraîne une charge accrue aux frais pour tous les patients dont la facture dépasse 300 francs, ce qui est le cas pour toute maladie importante et, à plus forte raison, pour les personnes âgées souffrant de maladies chroniques. Leur participation augmentera d'environ 20 o/o !

Enfin, le projet du Conseil fédéral est dicté avant tout par les compressions budgétaires du gouvernement sur le dos des dépenses sociales. Les rapports l'affirment sans gêne : "De l'avis de presque tous, le frein aux dépenses constitue l'objectif prioritaire de la révision de l'assurance maladie" ! C'est ainsi que le montant des subventions de l'Etat ne sera plus fixé en pourcent des dépenses globales des caisses mais établi à un montant fixe, décidé tous les 3 ans par le Conseil fédéral "compte tenu de la situation financière de la Confédération". La conséquence apparaît aussitôt : les assurés devront désormais supporter seuls toute l'augmentation des frais médico-pharmaceutiques !

Une telle politique ne peut qu'aggraver l'inégalité sociale devant la médecine. Si on additionne en effet les hausses prévisibles de cette révision — estimables entre 10 et 20 o/o selon les assurés — et les hausses "habituelles" provenant des augmentations des coûts de la santé (pour la seule année 1980, les frais médicaux se sont accrus de 35 o/o à

Genève), nous atteignons rapidement une charge supplémentaire de l'ordre de 40 o/o pour les assurés. Avec le système de "participation aux frais", on comprendra que plus les revenus sont bas, plus on hésitera à voir un médecin et cela non pas — comme l'affirme la propagande bourgeoise — "pour des consultations inutiles", mais pour toute consultation. Rappelons d'ailleurs à ce propos ce qu'affirmait le président du Concordat des Caisses-maladie, M. F. von Schröder, en 1973 au sujet des coûts croissants de consultations : "Les caisses-maladie doivent de plus en plus payer des traitements coûteux, en particulier des traitements psychiatriques, nécessités par les conditions de travail dans les entreprises et dans la société." (Journal des caisses-maladie, 16 novembre 1973). Gageons que les chantres de la propagande bourgeoise considèrent tout cela comme des "consultations inutiles" !!

## UNE CONCESSION : L'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

L'ensemble de ce projet, la bourgeoisie le sait pertinemment, surtout depuis le débat de 1974 sur l'assurance maladie, n'aurait guère eu de chances de trouver un écho favorable dans les organisations ouvrières si le Conseil fédéral n'avait pas "fait un pas" en direction des propositions jadis formulées par l'initiative du Parti Socialiste.

C'est pourquoi la révision propose la **généralisation de l'indemnité journalière obligatoire** : après un délai d'attente de 30 jours, l'assuré aura droit à une indemnité s'élevant à 80 o/o du gain assuré jusqu'à un plafond. Durant le délai de 30 jours, l'employeur devra verser à l'assuré au moins 80 o/o de son salaire. Cette assurance sera obligatoire pour tous les salariés et financée par l'employeur et le travailleur, chacun payant 4 o/o de la masse salariale. Selon des estimations, ces propositions entraîneront une **amélioration pour 40 à 50 o/o des travailleurs** qui sont très mal ou pas du tout couverts actuellement en cas de perte de gain. A l'instar de la nouvelle loi sur l'assurance accident, les compagnies privées seront admises à pratiquer l'assurance obligatoire d'une indemnité journalière.

## UNE RÉVISION DE FOND EST NÉCESSAIRE !

Après 7 ans d'attente, cette révision se présente donc comme un cadeau empoisonné pour les travailleurs. Les deux améliorations effectives — l'indemnité journalière et certains postulats de l'initiative maternité — sont doublées d'une attaque, nullement voilée, dans le domaine du financement et des cotisations, qui laisse même la porte ouverte aux assurances privées.

La raison essentielle en est que la bourgeoisie, comme par le passé, **refuse un système social et bon marché d'assurances sociales selon le modèle de l'AVS** et cherche, en premier lieu, à reporter toute amélioration des prestations sur le dos des assurés individuels. Le but du Conseil fédéral n'est pas d'améliorer l'assurance maladie mais d'édicter une loi qui charge l'assuré et décharge l'Etat de subventions sociales ! Les cris hystériques sur "l'explosion des coûts de la santé" servent ce projet : la bourgeoisie sait pertinemment qu'une limitation de ces coûts est très difficile en régime capitaliste et contredit d'ailleurs les intérêts d'une part non négligeable du capital. Mais c'est un bon moyen de propagande pour culpabiliser l'assuré et faire passer du même coup son intention prioritaire en la matière : bloquer les subventions fédérales et donner la possibilité au Conseil fédéral de les moduler désormais "en fonction de la situation financière de la Confédération". Un exemple éloquent dans ce domaine est la décision du Conseil fédéral d'obliger les caisses-maladie du canton du Jura à prendre en charge la moitié des dépenses hospitalières afin de soulager un peu le budget des pouvoirs publics !

Quelles que soient les concessions faites dans cette révision, la lutte pour une **réelle assurance maladie obligatoire, couvrant tous les frais médicaux, pharmaceutiques, dentaires et préventifs, sans participation ni franchise, fondée sur un système de répartition selon le modèle de l'AVS**, reste une tâche pour tout le mouvement ouvrier. Dans ce sens, l'initiative maternité doit être défendue, et si elle parvient à l'emporter en votation ce serait un coin enfoncé dans la politique menée par la bourgeoisie.

André Grisha / Michel Thévenaz  
8 septembre 1981

### LES ASSURANCES SOCIALES EN SUISSE

Les caisses-maladie, souvent appelées mutuelles étaient au nombre de 577 en 1979. Elles fonctionnent selon le système de répartition et sont des assurances à but non lucratif, subventionnées par la Confédération et les cantons. Elles offrent ainsi des prestations à peu près équivalentes aux cotisations perçues — tout comme l'AVS (cf. tableau ci-dessous).

A côté de ces caisses mutuelles existent des assurances maladie privées, qui sont une des branches (peu développée vu le régime très favorable des mutuelles) de l'ensemble des assurances privées. Celles-ci sont davantage spécialisées dans les assurances accidents, responsabilité civile, assurances vie, incendie, etc...

#### LES ASSURANCES SOCIALES EN 1979 (en millions de francs)

branche	recettes	dépenses
AVS / AI	12 349	12 568
Prévoyance professionnelle (2e pilier)	10 411	3 117
Assurance maladie (mutuelles)	5 424	5 261
Assurance accident CNA	1 432	1 416
Autres assurances	1 821	1 307
Total	31 438	23 669

Remarquons en passant que le 2e pilier (qui n'est pas fondé sur le système de répartition) a permis à la bourgeoisie d'accumuler en 1979 la "modique somme" de 7 milliards non dépensés en prestations ! L'équivalent d'environ la moitié du budget de la Confédération !

Le financement des caisses maladie mutuelles est principalement couvert par les assurés (74,3 o/o). Les pouvoirs publics y participent pour 22 o/o en subventions. Les employeurs pour 1 o/o (alors que cette part était de 2 o/o en 1966). Le reste provient des intérêts, etc. Les réductions des subventions fédérales à l'assurance maladie de ces dernières années — 630 millions depuis 5 ans — ont permis de geler la subvention des pouvoirs publics à son pourcentage actuel, malgré la hausse globale des coûts de la santé.

Kaiseraugst, symbole de la lutte antinucléaire en Suisse, ne sera pas imposée facilement : la population de la région s'y oppose clairement et les sentiments antinucléaires sont toujours vivaces en Suisse. La bourgeoisie et le Conseil fédéral sont parfaitement conscients de cet état de fait; les divergences apparaissent au niveau de la réponse à donner : une partie de la bourgeoisie, emmenée par la Neue Zürcher Zeitung prône une attitude dure afin de faire de Kaiseraugst un exemple d'intransigeance et battre définitivement le mouvement antinucléaire. L'autre aile, plutôt libérale, se rappelle l'échec d'autres projets politiques "durs" (celui de la Police fédérale de sécurité, par exemple) et estime qu'il est nécessaire de faire une concession sur Kaiseraugst. Entre les deux, visiblement le cœur du Conseil fédéral balance... et sa décision peut prendre des formes bien différentes, à l'exception probable d'un renoncement définitif au programme nucléaire. Mais le choix reste ouvert entre le sacrifice de Kaiseraugst pour sauver Graben et le reste ou l'imposition malgré tout de Kaiseraugst, ou encore, par exemple, l'approbation du projet avec des mesures de sécurité suffisamment sévères pour amener les promoteurs à renoncer...

**La vigilance reste de mise**

Quoi qu'il en soit, les efforts de mobilisation du mouvement antinucléaire doivent être poursuivis et soutenus. Déjà la "Coordination régionale contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst", qui rassemble

Au moment où nous mettons sous presse, nous ne savons si le Conseil fédéral a pris une position définitive concernant la centrale nucléaire prévue à Kaiseraugst et si cette décision est positive ou négative. Le temps de réflexion extrêmement long que s'est ainsi accordé le Conseil fédéral ne relève pas simplement d'une tactique d'épuisement de la capacité de mobilisation du mouvement antinucléaire. Il traduit aussi de réelles divergences dans le camp bourgeois.

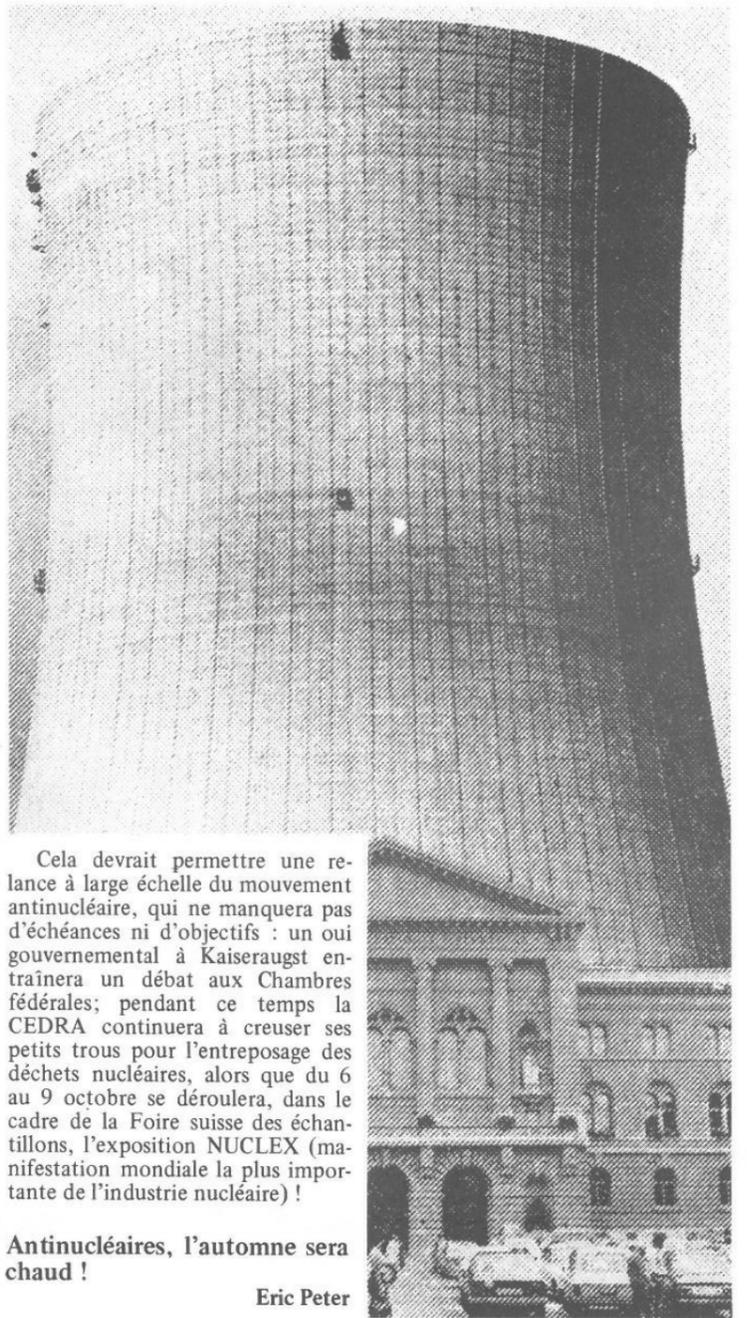
**Centrale nucléaire de Kaiseraugst :**

**La valse-hésitation du Conseil fédéral**

les organisations antinucléaires progressistes et les partis à la gauche du PS, prévoit la tenue d'assemblées générales dans la région (Bâle, Liestal, Kaiseraugst) le jour suivant la décision du Conseil fédéral. Elles serviront de tremplin pour la manifestation du "samedi suivant", qui se déroulera sur le site de la centrale. Il est aussi prévu, si la décision

du Conseil fédéral est positive, de proposer à ces assemblées une occupation de 24 heures du site, en guise de protestation.

Dans la plupart des autres grandes villes de Suisse, les organisations antinucléaires progressistes ont également organisé des manifestations de riposte à la décision du Conseil fédéral.



Cela devrait permettre une relance à large échelle du mouvement antinucléaire, qui ne manquera pas d'échéances ni d'objectifs : un oui gouvernemental à Kaiseraugst entraînera un débat aux Chambres fédérales; pendant ce temps la CEDRA continuera à creuser ses petits trous pour l'entreposage des déchets nucléaires, alors que du 6 au 9 octobre se déroulera, dans le cadre de la Foire suisse des échantillons, l'exposition NUCLEX (manifestation mondiale la plus importante de l'industrie nucléaire) !

Antinucléaires, l'automne sera chaud !

Eric Peter

**Elections communales à Lausanne :**

**Voter PSO, seul vote efficace pour une commune au service des salarié(e)s**

Fin octobre, les autorités communales du canton de Vaud seront renouvelées, avec, pour la première fois, une élection directe (à la majoritaire à deux tours) des Municipalités (exécutifs). A Lausanne, il s'agira aussi bien pour les partis bourgeois que pour les partis ouvriers de mettre fin à une situation d'équilibre politique instable, où l'absence de quelques conseillers communaux pouvait entraîner des renversements de majorité et où le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), malgré sa faiblesse numérique, jouait un rôle charnière en pratiquant systématiquement une politique de bascule.

Les partis bourgeois — du moins les deux plus grands, libéral et radical — ont donc décidé d'apparenter leur liste pour le législatif et de faire liste commune pour l'exécutif, faisant ainsi clairement apparaître leur volonté de retrouver une majorité leur permettant de durcir ouvertement leur politique et de continuer à profiter des fruits, quelquefois juteux (affaire Epurex et scandale du Théâtre municipal par exemple) de la gestion publique.

Pour sa part, le Parti socialiste présente 4 candidats à la Municipalité (il n'a que 3 municipaux sur 7 actuellement), moins pour enlever la majorité à l'exécutif et pouvoir ainsi imposer une politique propre aux bourgeois, que pour profiter de "l'effet Mitterrand" et simplement renforcer sa représentation communale.

Le POP (Parti ouvrier et populaire) limite ses prétentions à une simple revendication de "représentation équitable" et présente donc une candidate à la Municipalité.

**Une autre politique est possible, une autre politique est nécessaire**

Pourtant le bilan de quatre ans de législature n'a rien d'affriolant pour la population laborieuse. Lausanne devient de plus en plus une ville de congrès de banquiers et de spéculateurs immobiliers. Les logements populaires sont repoussés à la périphérie, les temps de transport et donc le temps de travail s'allongent, alors qu'il devient franchement insupportable de vivre le long de certains grands axes urbains.

Les prix des transports publics, de l'électricité et des loyers prennent l'ascenseur. La commune a assisté avec une indifférence parfaite et une inaction totale à la fermeture de plusieurs entreprises. Quant au personnel communal, il continue à travailler 42 heures et demie par semaine.

Dans cette situation, la section de Lausanne du Parti socialiste ouvrier (PSO) a décidé de se présenter à ces élections, avec deux candidats à la Municipalité et une quinzaine au Conseil communal. Sa campagne "Pour une commune au service des salarié(e)s" est prioritairement une dénonciation vigoureuse de la politique scandaleuse des bourgeois, mais indique en même temps la nécessité de mener une autre politique que celle du PS ou du POP. Toute une série d'améliorations concrètes en faveur des salarié(e)s pourraient être réalisées, pour autant que la politique de collaboration et de compromis de la gauche traditionnelle laisse la place à une défense intransigente des intérêts des travailleurs et que la mise en accusation des coquins-copains libéraux et radicaux n'en reste pas aux effets de théâtre.

Eric Peter

**En débat au Conseil communal biennois :**

**La nationalisation de l'industrie horlogère**

Comme nous l'avons déjà souligné dans ces colonnes, le mariage de raison entre les trusts horlogers SSIH et ASUAG ainsi que la restructuration de l'horlogerie imposée par les banques et le patronat entraînent la disparition de centaines d'emplois.

Cette situation est à l'origine d'une motion socialiste au Conseil communal biennois concernant la crise de la SSIH. Dans son point 2, elle exige de la Municipalité "de tout faire pour conserver des emplois et pour garantir les prestations sociales et les salaires". Le 20 août, le Conseil communal a débattu de cette motion et de la position de la Municipalité.

Dans sa réponse, l'exécutif, à majorité socialiste, explique avoir cherché, avec les "partenaires sociaux", une "solution convenable, dans l'intérêt de tous". Mais comme il est difficile de réunir les intérêts des travailleurs et des patrons sous un même toit, la politique de gestion socialiste fut bien incapable d'avancer quoi que ce soit de concret contre les licenciements.

Lors du débat, le groupe socialiste mentionna certes son insatisfaction au vu de la réponse municipale, mais, que voulez-vous, "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras".

A l'inverse, la conseillère communale du PSO proposa que le conseil communal discute de la nationalisation de l'industrie horlogère et charge l'exécutif d'entrer en contact avec le Conseil fédéral, pour lui demander la nationalisa-

tion de l'industrie horlogère.

La crise de l'horlogerie touche la principale branche d'activité de toute une région. L'avenir de cette région ne saurait donc être délaissé à une poignée d'actionnaires. Bien sûr, le maire socialiste avait raison lorsqu'il disait que la nationalisation en elle-même n'était pas un remède miraculeux. Mais elle permet — contrairement aux subventions qui disparaissent dans les poches des patrons horlogers ou à la politique de gagne-petit des socialistes — aux travailleurs et à leurs syndicats d'intervenir directement dans le développement et l'orientation de l'industrie horlogère.

Le sérieux avec lequel les camarades socialistes ont réagi à cette proposition — même si un certain scepticisme subsistait — montre qu'il est possible et nécessaire de revenir sur cette question.

corresp. Bienne

En 1976, Andrzej Wajda réalisa "L'Homme de marbre" (cf. La Brèche no 202, 17 février 1979). C'était le premier film polonais à écrire l'histoire de la classe ouvrière. En 1980, les travaux de tournage de "L'Homme de fer" débutaient : la réalité avait largement contribué à faire avancer cette histoire. La grève dans le chantier naval "Lénine", qui déboucha sur la constitution du syndicat "Solidarność", donna aussi le coup de départ à ce nouveau film. Et cela dans un double sens, pour Wajda : "Premièrement, ces événements m'ont fourni la fin du film, à laquelle je pensais depuis 1976, lorsque je terminai 'L'Homme de marbre' et deuxièmement ils ont permis la mise à jour des événements de 1970 à Gdansk et Gdynia".

#### De "L'Homme de marbre" à "L'Homme de fer"

"L'Homme de marbre", c'est l'histoire de la première génération de la classe ouvrière polonaise après la guerre. Le travailleur Birkut provient d'un pauvre village des Carpates et seule l'industrialisation lui permet d'apprendre à lire et à écrire. En même temps elle en fait un rouage de la machine propagandiste stalinienne et de son refrain sur le "rôle dirigeant de la classe ouvrière". Birkut devient un "héros du travail" dans la célèbre entreprise sidérurgique "Nowa Huta". Sa lutte contre le régime bureaucratique commence lorsqu'il prend conscience de cette manipulation. Il finira en prison, disparaissant ainsi de la scène de l'histoire.

"L'Homme de marbre" est aussi l'histoire de la jeune réalisatrice de film Agnieszka, qui cherche à creuser l'histoire de la première génération ouvrière. Mais elle ne trouve que de vieilles bobines de films et des statues de marbre glorifiant les héros, dans les recoins cachés d'un musée. Même les anciens collègues de Birkut ne veulent plus rien savoir de ce passé. Ils sont devenus de puissants directeurs, qui survolent en hélicoptère le site de "Huta Katowice" : une nouvelle couche technocratique a expulsé la classe ouvrière de l'histoire.

Agnieszka se rend alors à Gdansk, pour y suivre la trace de l'ancien héros. Elle y rencontre Maciek Tomczyk, le fils naturel de Birkut. Elle apprend que Birkut lui-même est tombé sous les balles de la police en décembre 1970. Vainement, Agnieszka cherche la tombe de Birkut. Mais déjà l'histoire d'une nouvelle génération ouvrière a commencé. Et c'est aussi l'histoire de l'amour d'Agnieszka et de Maciek.

Wajda dut attendre 13 ans pour pouvoir réaliser "L'Homme de marbre". "Durant 12 ans, l'on m'expliqua tout simplement que l'on n'avait pas besoin d'un film sur les héros du travail, car cette idée n'avait pas fait ses preuves et l'on n'avait pas encore trouvé une autre forme de stimulation au travail."

L'actuel ministre de la culture Tejchma obtint finalement le feu vert pour Wajda... et le paya en étant déplacé comme ambassadeur en Suisse.

Mais même ainsi Wajda ne put vraiment réaliser le film qu'il voulait. La scène de la recherche de la tombe de Birkut ne put paraître dans "L'Homme de marbre", elle est aujourd'hui devenue le point de départ de "L'Homme de fer".

#### "Cette histoire, vous l'avez écrite par vos actes"

"J'ai toujours rêvé d'écrire la suite de ce film", disait Wajda aux travailleurs des chantiers navals de Gdynia en février. "Entre temps, cette histoire, vous l'avez écrite par vos actes."

Maciek Tomczyk, le fils de Birkut et figure principale de "L'Homme de fer", représente une nouvelle génération de la classe ouvrière polonaise. Étudiant au Polytechnicum, militant du mouvement de 68, il fera l'expérience de la passivité de la classe ouvrière, qui rendra possible l'écrasement de la révolte. 1968 sera pour lui l'année de la séparation d'avec son père qui juge l'action des étudiants comme une dangereuse provocation.

"Le 29 août, je me suis rendu durant une journée sur les chantiers navals. Et là, un des jeunes types qui gardaient la porte m'a demandé : 'Monsieur Wajda, quand commencez-vous le film L'Homme de fer ?'. Je lui répondis : 'Comment, L'Homme de fer ? Je n'en ai aucune idée.'. Et lui : 'Oui, c'est un bon titre, c'est ce qu'il faut faire.'. Et c'est ce qui se passa." 1)

"La plupart du temps, l'histoire passe loin de nous, mais là, on la sent, on voit sa présence immédiate." 2)

Ainsi s'exprimait Andrzej Wajda à propos de l'histoire de son film "L'Homme de fer", qui mélange de manière singulière la fiction et la réalité. Un film à ne pas manquer.

"L'Homme de fer", d'Andrzej Wajda :

# "Cette histoire, vous l'avez écrite par vos actes"



Affiche polonaise (en haut) et scène de "L'Homme de fer".

Deux ans plus tard, en décembre 1970, les étudiants ne bougèrent pas lorsque des centaines de travailleurs furent assassinés par la police. Parmi eux, Birkut. La mort de son père fait de Maciek un autre homme. Contrairement à ses autres collègues étudiants, il se refuse absolument à faire confiance au nouveau chef du parti, Gierk; il cherchera même à briser le poste de télévision lorsque Gierk demandera leur collaboration aux travailleurs. Dans la clinique

psychiatrique où on l'emmène suite à cet incident, il choisit définitivement sa voie.

#### "Je veux être libre, afin de pouvoir choisir"

Maciek renonce à ses études et commence à travailler dans le chantier naval. "Je veux être libre, afin de pouvoir choisir", dit-il à ses amis. En 1976, les travailleurs de Radom et d'Ursus font grève et manifestent : Maciek

tente en vain de gagner ses collègues de travail à la solidarité; il commence alors à s'intégrer à l'activité du petit "syndicat libre". Et le tournant commence à apparaître : alors qu'il se trouve en prison, ses collègues apportent à Agnieszka, enceinte, l'argent de leur collecte. Car Agnieszka a aussi "choisi la liberté" — elle s'est fait vider de la télévision à cause du film sur Birkut. Et elle reste à Gdansk, car "c'est tout à fait différent ici : on dit ce que l'on pense" et puis "l'on ne peut pas se séparer de cet homme".

Avec Maciek elle distribue des tracts, colle des affiches. A eux deux, ils sont la génération de 1968, 1970 et 1976 : elle, l'intellectuelle qui par l'action s'intègre dans les rangs de la classe ouvrière dont elle cherchait l'histoire; lui, le jeune travailleur qui a hérité de son père la conscience de classe et qui a appris que seules l'action unie et l'organisation indépendante de la classe ouvrière peuvent faire plier la dictature bureaucratique.

#### Des syndicats libres

Gdansk, en août 1980 : toute la Pologne est en grève, seuls les chantiers navals sont encore calmes. Avec ses collègues du petit "syndicat libre", Maciek organise le début de la grève. L'étincelle fait jaillir la flamme et les chantiers navals deviennent le symbole de la puissance de la classe ouvrière. Mais cette fois, ce sont des travailleurs conscients qui ont tiré les leçons de 1968, 1970 et 1976. Ils exigent d'abord le droit de disposer de leur propre syndicat indépendant. La collaboration des intellectuels et des travailleurs a porté ses fruits : l'opposition intellectuelle et le petit groupe des "syndicalistes libres" de la Baltique mènent la grève à la victoire.

Lors du mariage de Maciek et d'Agnieszka, le film et la réalité se mélangent étroitement : Walesa et Anna Walentynowicz sont témoins. Et lors de l'accord entre le gouvernement et le comité de grève des chantiers navals, les travailleurs reviennent eux-mêmes pour tourner la scène. Des extraits du film documentaire "Robotnicy 80" ("Ouvriers 80") font revivre les scènes dramatiques de la grande salle des chantiers navals, et la frontière entre "l'histoire" et la "fiction" filmée s'estompe.

#### "Nous ne partagerons le pouvoir avec personne"

A ce moment, le journaliste Winkiel se trouve désemparé dans la salle des négociations : il n'a pu remplir sa tâche, qui était de découvrir les "intrigues contre-révolutionnaires" de Tomczyk. Mieux : il est gagné par l'enthousiasme et la loyauté du nouveau mouvement ouvrier. Mais lorsqu'il quitte les chantiers navals, il rencontre son mandant des services secrets. Celui qui lui avait dit : "Nous ne partagerons le pouvoir avec personne" au début de sa mission. Et maintenant, après la signature des accords, il rappelle son limier, Winkiel : "Les accords ne sont pas valables, ils ont été signés sous la contrainte".

La vieille domination bureaucratique a résisté à l'assaut des travailleurs. Les travailleurs ont créé leur propre organisation indépendante; mais ils n'ont pas encore chassé l'ancien pouvoir. Certes, la domination bureaucratique est plus que jamais en décomposition : "Devrons-nous donc assister au rétablissement de l'ordre par nos voisins ?", demande le chef de la police à Winkiel.

Et cette menace reste encore aujourd'hui un des piliers du pouvoir bureaucratique. Ainsi, de plus en plus, Solidarność se voit attribuer mensongèrement des visées contre-révolutionnaires. Et dans cette lutte pour le pouvoir, le mouvement ouvrier du monde entier devrait prendre clairement position pour "Solidarność". "L'Homme de fer" n'est pas le dernier chapitre écrit par le mouvement ouvrier polonais.

N. N.

1) Andrzej Wajda lors d'une discussion avec les travailleurs du chantier naval "Commune de Paris" à Gdynia, le 17 février 1981.

2) Andrzej Wajda, dans un entretien avec le journal de grève "Solidarność" le 29 août 1980.

Amérique centrale :

# La guerre civile se généralise

À la fin du mois d'août, les gouvernements français et mexicain rendaient public un communiqué commun dans lequel ils déclaraient reconnaître le FDR/FMLN (le Front Démocratique Révolutionnaire et le Front Farabundo Marti de Libération Nationale), comme "force représentative" et estimaient légitime qu'il "... participe à l'instauration de mécanismes de rapprochement et de négociations nécessaires à la solution politique de la crise...". La dictature militaire salvadorienne a ainsi reçu un coup diplomatique d'envergure, qui met les Etats-Unis en posture difficile à l'échelle internationale.

Sans doute, le gouvernement socialiste français a trouvé ainsi le moyen de redonner à bon compte une image "tiers-mondiste" et progressiste à sa politique étrangère, qui jusqu'à présent s'est plutôt distinguée par un alignement complet sur Reagan. Notamment en ce qui concerne la question du stationnement des euro-missiles.

Le président mexicain, Lopez Portillo, qui dans son pays mène une politique de droite, aura, pour sa part, donné un coup de pouce à l'opposition salvadorienne, dans l'espoir d'amener les Etats-Unis à accepter la mise sur pied d'une solution de transition négociée, y compris avec les secteurs révolutionnaires du FDR/FMLN. Car, ce que craint avant tout Lopez Portillo, c'est la généralisation du conflit à l'échelle de toute l'Amérique centrale — y compris au Guatemala qui se trouve à la frontière du Mexique — ce que la poursuite de la guerre au Salvador ne pourra que stimuler.

## La doctrine Reagan

Dès l'annonce du communiqué commun, les Etats-Unis ont fait savoir leur mécontentement, car comme l'a si bien dit un représentant du Département d'Etat "... si elle (la déclaration commune — réd.) favorisait la lutte armée, elle pourrait constituer un obstacle majeur à la solution de la crise dans ce pays" (Le Monde, 2. 9. 1981). En effet, depuis l'arrivée au pouvoir de Reagan, la doctrine officielle de l'impérialisme est claire : avant toute réforme, avant toute discussion, il faut que la guérilla et l'aile révolutionnaire du FDR/FMLN soient écrasées militairement. Or, la légitimation qui découle de la déclaration commune déséquilibre le gouvernement Reagan, à tel point que Haig, secrétaire aux affaires étrangères, aura l'air désormais étrange lorsqu'il dénoncera, comme à son habitude, le FDR/FMLN comme une vulgaire "bande de terroristes". Son seul aspect positif pour les USA sera, tout au plus, de renforcer l'adhésion des régimes argentins, colombiens et autres dictatures du "cône sud", à leur cours politique agressif. Ce qui, dans le contexte actuel de crise et de montée des luttes de masses, ne pourra que stimuler encore plus les sentiments anti-impérialistes dans le continent.

## Les succès de la guérilla

Il y a deux ans, quantité de gouvernements bourgeois latino-américains soutenaient les sandinistes au Nicaragua. Aujourd'hui, la roue a tourné, et une Sainte-Alliance contre-révolutionnaire s'est formée contre les peuples d'Amérique centrale. Cela ne peut se comprendre qu'à la

lumière des succès rencontrés par la guérilla au Salvador, et par la croissance importante de la lutte armée au Guatemala, véritable bastion de l'impérialisme en Amérique centrale. Depuis le mois de juillet le FDR/FMLN a mené une série d'opérations qui montrent une force et une coordination militaire croissantes. Des actions de sabotage ont été menées dans la capitale de San Salvador, jusque dans le Quartier général de la Police, des ponts ont été détruits, des routes barrées au centre et à l'est du pays. Le 12 août, à Perquin, près de la frontière du Honduras, la guérilla s'est emparée de 34 soldats et de la plus grande quantité d'armes et de matériel militaire jamais saisie jusqu'à présent.

En guise de riposte, l'armée salvadorienne, avec l'aide de 21 conseillers américains, a lancé pour la première fois une attaque à partir du territoire hondurien. Mais les résultats sont maigres. Les armes américaines ne suffisent pas. Comme le dit très justement un éditorialiste américain "il n'y a pas la moindre indication (...) qu'une quelconque aide en deçà d'un engagement majeur militaire et économique des Etats-Unis, permette à la junte de gouvernement au Salvador de vaincre l'opposition qui dispose d'une base populaire." (International Herald Tribune, 3. 9. 1981). Au Guatemala, la guérilla agit de façon régulière dans 19 départements sur 22, y compris dans la capitale. Des convois militaires sont régulièrement attaqués par des unités qui peuvent regrouper jusqu'à plusieurs centaines de guérilleros.

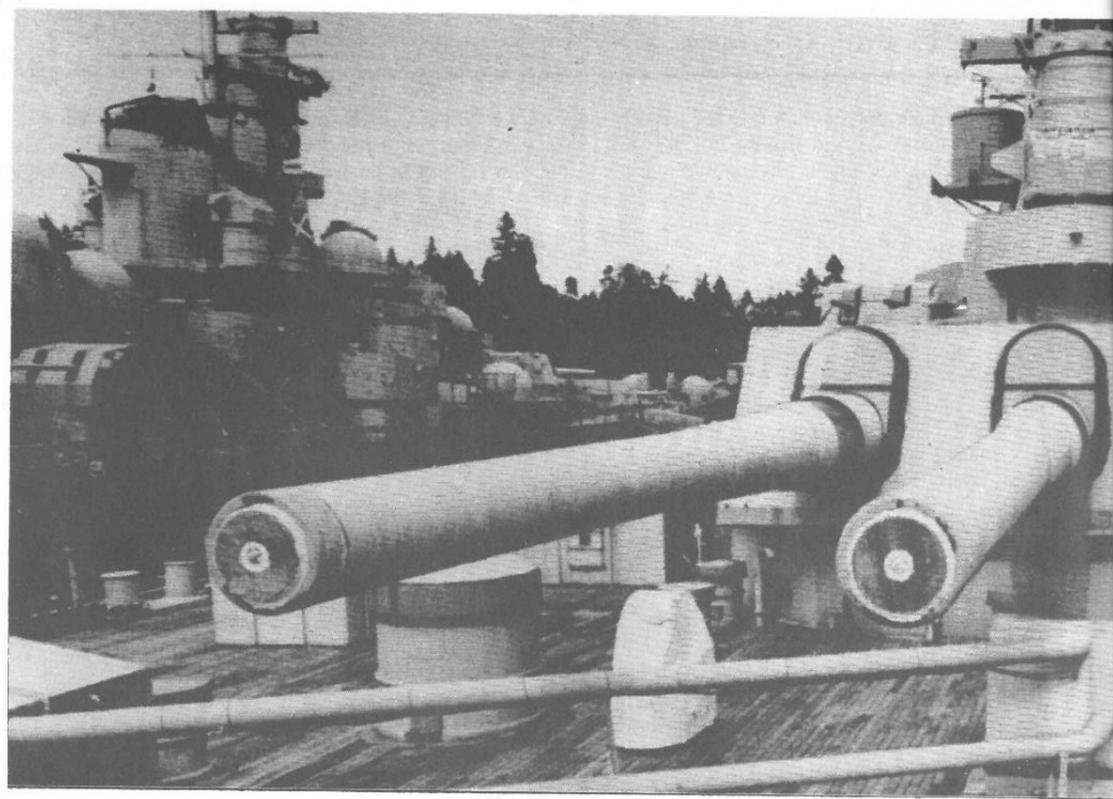
## Isoler la contre-révolution

Cela incite Reagan à multiplier les envois d'armes. Il ne peut cependant envisager d'envoyer des soldats américains sans se heurter à une opposition très forte aux Etats-Unis. C'est pourquoi il s'est activement engagé dans la mise sur pied d'une force régionale d'intervention regroupant des troupes du Honduras, du Salvador et du Guatemala. Il finance, au Salvador, une première brigade internationale contre-révolutionnaire, la Brigade Atlacal, avec l'aide des somozistes et des anticastroïstes. Demain il enverra peut-être son aviation.

Entre temps, les paysans, les travailleurs, les affamés et les déshérités continuent de mourir, chaque jour assassinés, décapités, ou sous la torture. Le spectre d'un nouveau Vietnam se lève. A nous de répondre :

*Compañeros, presente !  
Yanquis, fuera !*

A. Meylan



Jamais depuis de nombreuses années, l'impérialisme américain ne s'était engagé dans autant de conflits en un laps de temps aussi bref. Jugez plutôt : la Libye, la Corée du Nord, l'Angola, l'Amérique centrale. A chaque fois, on entend le cliquetis des armes, couvert par de stridentes déclarations contre le terrorisme international, notion qui, aux yeux de l'administration Reagan, tend à prendre une acception très large. Ces provocations armées doivent permettre de créer un climat favorable à la politique de tension internationale et de relance des armements. Les bourgeois alliés aux Etats-Unis doivent comprendre à quel point l'ennemi — qu'il ait les traits de Khaddafi, de la SWAPO ou du FDR/FMLN — est proche, mais aussi que cette fois-ci l'impérialisme US est à nouveau prêt à mener une politique internationale musclée. Il s'agit de réaffirmer le leadership américain sur le monde occidental, alors que sur un fond de crise s'amoncellent les signes d'une résistance massive aux politiques d'austérité et à la relance de la course aux armements. C'est également une mise en garde adressée aux mouvements de libération dans le Tiers Monde, menacés ouvertement d'une intervention. C'est enfin une injonction à la bureaucratie soviétique afin qu'elle mette un terme, non pas tant à l'invasion de l'Afghanistan qu'à son appui militaire à une série de mouvements de libération ou de gouvernements dits "progressistes" de par le monde.

La bourgeoisie suisse, contrairement à certaines de ses comparses, emboîte allègrement le pas à Reagan. La *Neue Zürcher Zeitung*, journal de la bourgeoisie radicale, applaudit la bombe à neutrons. L'armée suisse achète les armes de l'OTAN. Plus significatif encore, le conseiller fédéral radical, Fritz Honneger déclara le 23 août, devant l'association des Suisses de l'étranger, qu'il ne fallait pas considérer la montée du cours du dollar uniquement sous l'aspect des retombées négatives pour l'économie européenne. Cette hausse de la monnaie US traduit également le renforcement de l'autorité américaine, qui, elle, est souhaitable au moment où la bourgeoisie européenne est frappée par une crise de direction ! M. Honneger n'aurait pu exprimer plus crûment son alignement sur l'impérialisme US.

Cependant, au-delà d'une sérieuse aggravation de la tension internationale, Reagan n'a pas encore atteint son but ; l'affrontement n'en est qu'à ses débuts. Aux Etats-Unis, la centrale syndicale AFL-CIO appelle, pour la première fois depuis des décennies, à une marche de protestation nationale contre la politique d'austérité le 19 septembre. En Europe et aux USA, une mobilisation très ample pour le désarmement se fait jour. Le combat contre les projets impérialistes ne doit plus souffrir aucun retard.

Libye :

# Une provocation en signe

Après la destruction, par deux avions F 14 de la VIe flotte américaine, de deux Sukhoi 22 libyens, la version de la Maison Blanche d'une "agression" par la Libye n'aura pas fait long feu. De toute évidence, il s'agissait d'une provocation ouverte de l'impérialisme américain, qui en cherchait l'occasion depuis longtemps. Comme le président Reagan l'expliqua lui-même lors de la visite d'un porte-avion, il fallait "faire savoir à nos amis et à nos ennemis que l'Amérique a la force de traduire ses paroles en actes".

## Un coup préparé depuis longtemps

Les manoeuvres navales de la VIe flotte US — qui pour l'occasion rassemblait 2 porte-avions, 4 croiseurs, 4 frégates, 4 destroyers et 2 escorteurs, soit une puissance de feu capable d'anéantir la majorité de la population libyenne — ne se sont pas déroulées par hasard à proximité des côtes de la Libye, pays pour lequel la CIA a préparé, selon la

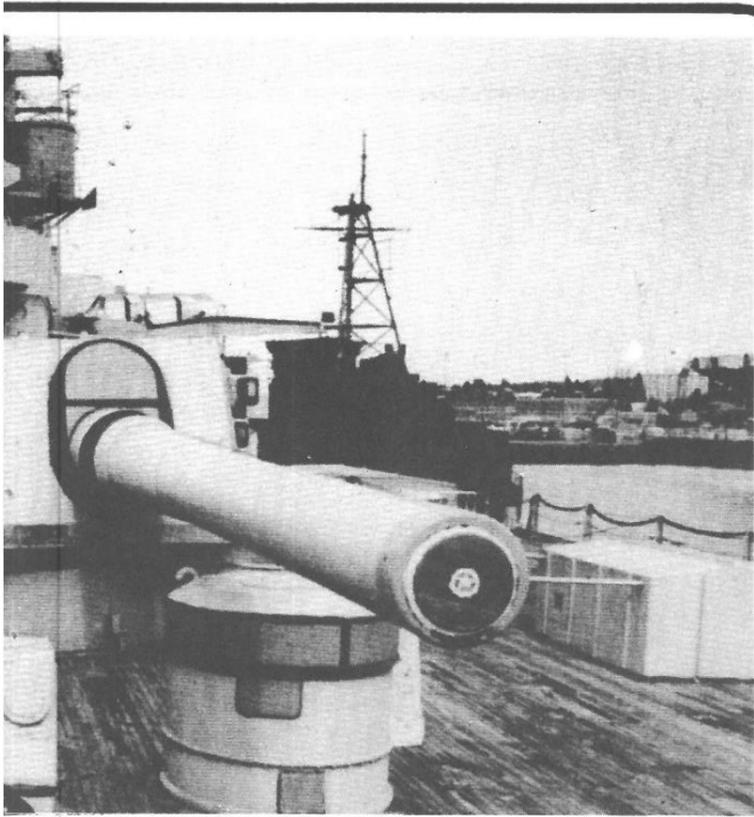
presse américaine, un véritable plan de déstabilisation.

Ce n'est pas un hasard non plus si les compagnies pétrolières américaines ont reçu quelque temps avant l'opération une demande pressante du Département d'Etat de retirer leur personnel américain travaillant en Libye. Même les aspects militaires et techniques ne doivent rien au hasard : les F 14 sont les meilleurs appareils de l'aéro-navale US, leur armement est

très développé et précis ; les pilotes des deux avions faisaient partie de l'unité la plus renommée de la VIe flotte ; l'attaque fut menée par le propre commandant de cette unité. On comprend donc pourquoi il n'était pas nécessaire de réveiller le président Reagan pour l'informer de "l'incident"...

## Pourquoi Khaddafi ?

Dernier représentant de la lignée des militaires nationalistes radicaux — dont Nasser fut le prototype —, le colonel Khaddafi dirige dictatorialement la Libye depuis le coup d'Etat de 1969. L'absence totale de droits démocratiques en Libye n'est nullement à l'origine du choix de cette cible par l'impérialisme US. Mais bien le nationalisme arabe re-



Situation internationale :

# LES ETATS- UNIS PASSENT AUX ACTES

## l'avertissement

muant du colonel Khaddafi, qui, à plusieurs reprises, mit les bâtons dans les roues des projets impérialistes. Le régime de Khaddafi n'en est pas pour autant devenu révolutionnaire — il continue, par exemple, à livrer le 40 o/o de son pétrole aux USA. Mais son soutien ouvert à la résistance palestinienne, aux opposants à la dictature du Chah en Iran, au Front Polisario, en fait une figure de proue du nationalisme arabe dans la région.

Dans ce sens, la provocation va au-delà de la seule Libye et de sa politique étrangère pro-soviétique. Elle s'adresse à l'ensemble des masses arabes du Moyen Orient, qui cherchent la voie de leur libération, à tous les mouvements nationalistes et révolutionnaires de la région et du monde — car il n'est pas sans si-

gnification qu'au même moment, des manœuvres navales du même genre se soient déroulées dans la mer des Caraïbes — ainsi qu'aux gouvernements amis et ennemis : l'Oncle Sam est dès maintenant prêt à agir militairement pour atteindre ses objectifs. Au niveau du gouvernement et de l'Etat-major du moins. Car, quelques jours après la provocation américaine en Libye, l'éditorialiste du New York Times devait constater que l'enthousiasme belliciste de la Maison Blanche n'était pas partagé par tout le monde et que Reagan ne devait pas s'attendre à retirer un "plein bénéfice" de cette opération, "pas de la part d'une génération qui se souvient encore de la Baie des Cochons et du Golfe du Tonkin".

Eric Peter

### NAMIBIE : BREF HISTORIQUE

- 1884 : colonie allemande.
- 1915 : envahie par l'Afrique du Sud (situation légalisée par le précurseur de l'ONU, la Société des Nations).
- 1949 : annexion totale par l'Afrique du Sud.
- 1959 : suite à la montée de la lutte anti-impérialiste, création du SWAPO (Organisation populaire de l'Afrique du Sud-Ouest), qui devint rapidement le véritable porte-parole du peuple en lutte.
- 1960 : riposte du régime sud-africain : interdiction du SWAPO; suspension de toutes les libertés syndicales et politiques; instauration de onze zones "réserves" pour "indigènes", liées à l'exploitation des mines; interdiction de changement de domicile.
- 1976 : sous l'impact de la lutte du SWAPO, l'ONU décide le retrait des troupes sud-africaines du pays pour août 1976 et l'indépendance pour fin 1978.
- 1978 : le régime raciste réplique par la création de partis fantoches (soutenus notamment par la Démocratie Chrétienne allemande), et des élections-bidon.

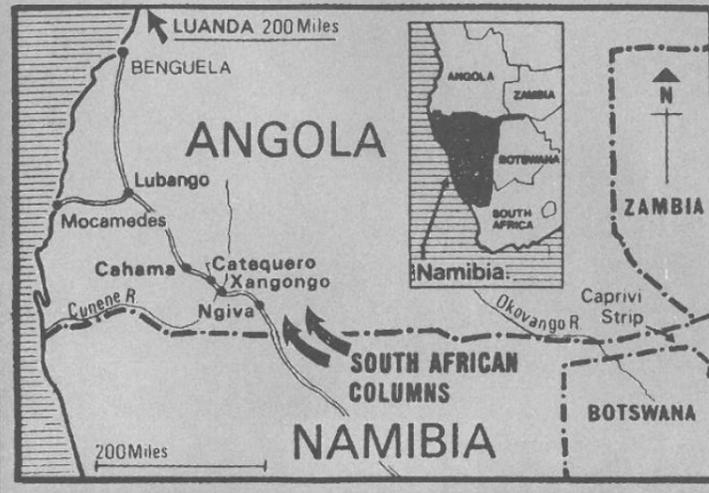
Aujourd'hui, les principales puissances impérialistes directement concernées essaient de favoriser la difficile transition d'un régime colonial pur vers une indépendance qui puisse garantir leurs (immenses) intérêts économiques.

### LA MAINMISE IMPÉRIALISTE EN NAMIBIE

Namibie : 1,5 million d'habitants (dont 96 000 blancs !) vivent sur une surface de 824 296 km<sup>2</sup> (20 fois la Belgique). Son économie est entièrement dominée par les différents impérialismes (américain, allemand, français), qui exploitent la population laborieuse dans des conditions qui s'apparentent à la féodalité.

44 o/o de la superficie sont dans les mains des blancs qui possèdent les meilleures terres; les Africains possèdent 40 o/o de la terre; le reste constitue une zone diamantifère sous contrôle direct de l'Afrique du Sud. Le sous-sol namibien est très riche en ressources minières; le pays est un des quatre plus riches d'Afrique à cet égard.

Il est le deuxième fournisseur mondial de diamants (68 o/o du Produit national brut), complètement dans les mains du groupe anglo-américain-sud-africain De Beers. Il fournit l'uranium (exploité par la Rio Tinto Zinc) pour le programme nucléaire sud-africain. Par ailleurs, son sous-sol contient d'importantes réserves de cuivre, plomb, tungstène, vanadium, wolfram. Les sociétés pétrolières américaines y ont connu un important développement (Standard, Getty, Continental, Texas). Des multinationales spécialisées dans le poisson surgelé et en conserves assurent une "production" de 1 million de tonnes par an (20 o/o du PNB !). Pays de pasteurs, la Namibie est aussi le premier fournisseur du "mouton persan", utilisé pour la fourrure de luxe.



Angola-Namibie :

## Reagan appuie l'invasion sud-africaine

Les troupes sud-africaines ont pénétré profondément en territoire angolais. Véhicules militaires et chars, divisés en deux colonnes et appuyés par des bombardiers ont livré de féroces batailles aux forces angolaises et de la SWAPO (Mouvement de libération nationale de la Namibie, dont on estime généralement qu'il a derrière lui plus de 75 o/o de la population de ce pays). Plus de 500 civils ont ainsi trouvé la mort. Parmi les soldats angolais se trouvaient des conseillers soviétiques, dont plusieurs ont été tués.

Après avoir perdu successivement le Mozambique, l'Angola et l'année dernière le Zimbabwe, la minorité blanche voit l'étendue de son pouvoir se rétrécir à la seule Afrique du Sud, le prochain bastion menacé étant la Namibie. C'est pourquoi le régime sud-africain a, depuis 1975-76, intensifié son effort de guerre. A cette époque l'Afrique du Sud était intervenue dans la guerre civile qui avait éclaté en Angola entre le MPLA, mouvement nationaliste anti-impérialiste, et deux autres mouvements pro-impérialistes le FNLA et l'UNITA.

L'Afrique du Sud voulait interdire l'arrivée au pouvoir du MPLA. Cette brutale intervention dans les affaires intérieures de l'Angola a été la cause unique de l'appel du gouvernement angolais à l'aide de Cuba. Seule cette aide a permis d'infliger aux sud-africains une défaite militaire qui a consacré la victoire du MPLA dans sa lutte pour l'indépendance politique de l'Angola. Aujourd'hui, l'administration Reagan tait ce fait embarrassant — le régime raciste est le seul responsable de la présence de troupes cubaines et de conseillers soviétiques en Angola. Aujourd'hui encore ces troupes constituent un rempart décisif contre la menace des 45 000 soldats sud-africains massés sur la frontière angolo-namibienne avec un équipement ultra-moderne. Les

journaux suisses romands, notamment "La Suisse" feignent de "découvrir" cette présence aujourd'hui et dissimulent ses véritables causes. Elles emboîtent ainsi le pas à l'administration Reagan.

Depuis plusieurs années, les principales puissances occidentales essaient de mettre sur pied une solution de transition négociée permettant de mettre un terme à la guerre de libération nationale en cours, tout en assurant la sauvegarde de leurs intérêts politiques et économiques. Elles voudraient passer du colonialisme direct à un colonialisme indirect. Ce faisant elles se heurtent à deux obstacles de taille : le régime raciste sud-africain et la SWAPO. A ces complications s'ajoute aujourd'hui la politique du gouvernement Reagan, qui appuie ouvertement les positions sud-africaines.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères Pik Botha déclarait récemment : "L'URSS, Cuba et la SWAPO sont responsables de la situation instable qui règne dans la région frontalière (entre la Namibie et l'Angola — réd.)." (Le Monde, 29 août 1981). Reagan ne prend pas une position très différente. Un éditorialiste américain commente de la manière suivante la position US : "L'Afrique du Sud est riche en minéraux stratégiques et elle est considérée comme un rempart con-

tre une infiltration soviétique plus soutenue en Afrique australe." (International Herald Tribune, 3 septembre 1981). Si le sous-secrétaire américain aux Affaires africaines, M. Crocker déclare que les américains ne souhaitent pas choisir entre "les noirs et les blancs" (sic !), son collègue au ministère de la défense Alexandre Haig est plus explicite sur ce choix : "La SWAPO (...) terrorise les habitants de la Namibie." (Le Monde du 2 septembre 1981). On ne choisit pas entre les noirs et les blancs mais on qualifie un mouvement de libération nationale représentatif du peuple namibien comme un "mouvement terroriste", à l'instar du colonel Khaddafi, du FDR/FMLN salvadorien, etc... Voilà qui est clair.

Les débats au Conseil de Sécurité de l'ONU ont montré que la position des Etats-Unis va loin. Lorsqu'il s'est agi de voter une résolution "condamnant énergiquement" les incursions sud-africaines en Angola, les Etats-Unis ont purement et simplement opposé leur veto, car selon eux, il ne fallait pas oublier la présence des soviétiques en Angola. En réalité, Reagan pose comme préalable à toute négociation sur l'avenir de la Namibie, le retrait des troupes cubaines de l'Angola, c'est-à-dire de l'élément qui interdit à l'armée sud-africaine de dévaster le sud de l'Angola, de raser tous les arrières de la SWAPO. Par là il ne fait que stimuler l'intransigeance sud-africaine, qui cherche à empêcher à tout prix l'arrivée au pouvoir de la SWAPO. Une nouvelle preuve de la politique de confrontation tous azimuts de Reagan.

A. Meylan



"Nous sommes les propriétaires du pays. C'est cela le socialisme."

**Pologne, face à la crise économique et à l'offensive bureaucratique :**

## Les premiers pas des conseils ouvriers

"Si le gouvernement veut la confrontation, très bien, on est prêts." C'est le délégué du département PM du chantier naval Aldolf Warski de Szczecin qui parle. On est le 24 juillet. Les attaques du pouvoir et la détérioration rapide de l'approvisionnement ont produit leur effet : parmi les centaines de travailleurs massés à l'assemblée générale du syndicat, l'opinion est unanime : "Ça ne peut plus durer". Le délégué du département W-6 prend la parole : "On dit que nous, les ouvriers, voulons le pouvoir. Oui, nous le voulons ! Nous voulons le pouvoir économique et non le pouvoir politique. Nous en avons le droit. Nous sommes les propriétaires du pays. C'est cela le socialisme !" <sup>1)</sup>

### "Tout est possible"

Wroclaw, le 27 juillet, réunion de la direction régionale du syndicat. Karol Modzelewski <sup>2)</sup> prend la parole : les contrôles effectués par le syndicat à Varsovie, Bydgoszcz, Radom et Szczecin — villes dont on ne peut dire que leurs autorités ne cherchent pas à nous nuire — montrent que les gaspillages des stocks ne sont qu'une cause secondaire dans la pénurie. Les magasins sont vides ! A Szczecin, où nous avons contrôlé les réserves militaires, nous nous sommes aperçu qu'elles étaient déjà entamées ! C'est la faillite de la gestion bureaucratique. Il faut une réforme économique et c'est nous qui devons la faire.

"Notre conseil a été créé le 3 juin dernier, sans que la direction de l'usine tente de l'empêcher. Son présidium est composé uniquement de militants de Solidarité." — raconte le vice-président du conseil ouvrier de la fabrique de camions de Lublin. Cent treize personnes, élues en assemblée gé-

**Alors que se déroule la première phase du congrès de Solidarność et avant la deuxième — qui sera consacrée au programme et où le problème de l'autogestion prendra sans aucun doute une place centrale — le mouvement des conseils se développe, inégalement, dans le pays. Son existence influencera non seulement les débats du congrès de Solidarność, elle éclaire aussi la décision de la direction syndicale d'accepter que durant huit samedis libres, on travaille en Pologne, en y mettant toutefois comme condition que la production de ces jours et sa distribution soient contrôlées par les travailleurs.**

nérale, composent ce conseil et dans chaque département les conseillers élus forment un groupe de travail qui contrôle la bonne marche de l'entreprise et l'application des décisions. "Nous pouvons élire le directeur, si nous ne l'avons pas fait c'est que l'actuel nous convient et qu'on ne veut pas perdre de temps en formalités. (...) Ce n'est pas le conseil qui dirige l'usine au jour le jour, mais il peut mettre son veto à chaque décision de la direction. Le principal problème, auquel nous nous heurtons aujourd'hui, c'est le scepticisme des travailleurs. Après l'expérience des structures d'autogestion bidon de la dernière décennie, ils ne croient pas que tout soit possible. Or, tout est possible." <sup>3)</sup>

### "Nous nous limitons à contrôler l'activité de la direction"

A l'usine Warynski de Varsovie : "Nous avons commencé par exiger du directeur un rapport sur l'état de l'entreprise. Celui-ci a été fait correctement et nous a permis de mieux comprendre les problèmes qui se posent à nous. Pour le moment, nous nous limitons à

contrôler l'activité de la direction et à entreprendre des mesures conservatoires." Quelles seront les places respectives du syndicat et du conseil ? "Pour le moment, le syndicat doit aider le conseil dans ses premiers pas. Mais, à l'avenir, le conseil et le syndicat seront en conflit : le syndicat doit défendre les intérêts de chaque travailleur, alors que le conseil peut être amené à prendre des décisions qui désavantagent tel ou tel travailleur, voire tel groupe de travailleur." <sup>4)</sup>

### Avant de prendre en main l'usine

Dans le complexe sidérurgique Lénine de Cracovie, le conseil n'a pas encore été élu. "Nous devons d'abord nous préparer, apprendre, recueillir les informations, avant que de prendre en main l'usine", explique E. Nowak <sup>5)</sup>, un des animateurs du comité constitutif du conseil des travailleurs, qui regroupe 57 personnes. "Nous avons obtenu un accord avec le directeur pour que commence une formation économique des militants

pour l'autogestion. La direction nous a transmis également un rapport sur l'état de l'entreprise, que nous étudions." Les discussions et les projets sont variés : le comité constitutif a mis en oeuvre un plan de modification de l'organisation du travail. Il s'agit notamment de créer une quatrième équipe dans les ateliers où le travail est pénible et où — "nous venons de le voir en lisant le rapport" — l'absentéisme et la rotation de la main-d'oeuvre sont très importants. Et certains proposent même de construire un nouvel atelier, permettant de produire de la fonte et des matériaux de construction à partir de déchets.

Le mouvement des conseils, réponses des travailleurs à l'incapacité de la bureaucratie de satisfaire leurs revendications et d'éviter le froid et la famine, a pris un nouveau développement avec les décisions de la commission nationale de Solidarité (KKP) contenues dans l'appel aux syndicalistes et à la société du 12 août. La KKP s'engage fermement à soutenir les conseils d'usine, mais également à lutter pour les conseils territoriaux, élus librement. Elle appelle à intensifier la production, en particulier en travaillant huit samedis libres, mais y place une condition : les travailleurs doivent contrôler la distribution de toute production supplémentaire et le syndicat s'engage à les aider dans cette tâche.

Cyril Smuga



- 1) Cité dans "Jednosc" no 30/48, hebdomadaire de Solidarité de Szczecin.
- 2) Selon "Solidarność Dolnoslaska" no 32/46, bulletin syndical de Wroclaw.
- 3) Selon "Jednosc" no 30/48.
- 4) Cité dans "Niezaleznosc", bulletin quotidien de Solidarité de Varsovie, no 80.
- 5) "Robotnik" no 77.